J.-F. DUCIS

LETTRES INÉDITES

FRAGMENTS D'UN JOURNAL INTIME

PUBLIÉS PAR

ACHILLE TAPHANEL

CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DE VERSAILLES

REVUE DE L'HISTOIRE DE VERSAILLES ET DE SEINE-ET-OISE

VERSAILLES

LIBRAIRIE L. BERNARD, 17, RUE HOCHE.

—

1902

J.-F. DUCIS

LETTRES INÉDITES

FRAGMENTS D'UN JOURNAL INTIME

PUBLIÉS PAR

ACHILLE TAPHANEL

CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DE VERSAILLES



REVUE DE L'HISTOIRE DE VERSAILLES ET DE SEINE-ET-OISE

VERSAILLES

LIBRAIRIE L. BERNARD, 17, RUE HOCHE.

1902

LETTRES INÉDITES DE DUCIS

ET

FRAGMENTS DE SON JOURNAL INTIME

On ne lit plus guère de Ducis que sa correspondance, sur laquelle, dès 1852, Sainte-Beuve appelait l'attention du public lettré, et qui formerait, si l'on pouvait la réunir sans trop de lacunes, une suite de souvenirs très utiles à consulter pour l'histoire littéraire du XVIIIe siècle, aussi bien que pour notre histoire locale. Beaucoup de lettres de Ducis sont datées de Versailles; on y trouve sur sa famille, sur ses amis, sur ses protecteurs de la Cour et sur lui-même, des renseignements curieux et précis.

Ce n'est d'ailleurs pas à titre de documents, c'est en raison de leur charme propre, et pour donner à l'auteur son rang parmi nos épistolaires français, que les lettres de Ducis ont été mises au jour une première fois, en 1826, par Campenon, et plus récemment, en 1896, par Paul Albert.

Ces deux recueils, de contenance inégale, sont l'un et l'autre fort incomplets. Ducis, comme Voltaire, écrivait plusieurs lettres par jour ; il a, comme Voltaire, vécu près de quatre-vingt-quatre ans. Sa correspondance fournirait donc aisément la matière de plusieurs volumes.

En attendant qu'il se rencontre un éditeur assez généreux pour donner aux amis du bon Ducis cette satisfaction, il n'est pas sans intérêt de recueillir çà et là, dans les ventes d'autographes, dans les dépôts publics et ailleurs, et de publier, par groupes séparés, les lettres encore inédites du poète versaillais. Les amateurs pourront compléter ainsi leur collection et recons-

tituer pièce à pièce l'autobiographie d'un homme qu'on ne peut connaître sans l'aimer, sans l'estimer, et sans regretter, comme l'a dit excellemment Paul Albert, qu'une âme si haute et si pure n'ait pas eu le don du génie.

A. T.

I

A Vauchelle (1).

Paris, 7 juin 1777.

Je t'envoie, mon cher Vauchelle, selon ma promesse, la somme de 200 livres qui te seront remises par un de mes amis. Je ferai de mon mieux pour te faire toucher ce qui te reste dû le plus promptement possible. En voilà toujours la moitié moins 10 francs.

Te voilà bientôt père. Tant mieux. Ce sont des jouissances d'un nouvel ordre qui remplaceront celles qui commencent à nous échapper. Je t'embrasse, mon cher Vauchelle.

A Vauchelle.

Versailles, 28 février 1779.

Je n'ai fait, mon cher Vauchelle, que poser ici pour lire mon discours de réception à Monsieur et à M. l'évêque de Senlis, directeur du trimestre actuel. Je pars sur-le-champ pour Paris, parce que demain mon discours doit être remis à l'imprimeur de l'Académie. Je t'envoie ci-joint un billet. Viens entendre un vieux camarade et jouir d'une journée qui sera, sans doute, agréable à ton amitié pour moi, et qui justifie tes anciens présages. Adieu. Je t'embrasse. Mes respects à ta femme. Ton ami,

Ducis.

(1) Trois lignes de ce billet ont été publiées par M. Anquetil, avec quatre lettres entières (que nous ne reproduirons pas) de Ducis à Vauchelle, dans le tome VI des *Mémoires de la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise*, p. 217 et suivantes.

M. de Vauchelle, principal commis, puis chef du bureau de l'artillerie et du génie au ministère de la Guerre, était un ami d'enfance de Ducis. Il a eu pour fils l'ancien maire de Versailles, M. André de Vauchelle (Vauchelle sans particule depuis la Révolution), lequel a fait don à la Bibliothèque de la Ville de quelques lettres du poète adressées à son père. Paul Albert les a publiées toutes, à l'exception des deux billets que nous donnons ici.

Ton argent est à Paris. Je te le ferai passer à Versailles au premier instant. Mille remerciements.

A Monsieur, Monsieur de Vauchelle, principal commis aux bureaux de la Guerre, au département de l'Artillerie, Petite-Rue de Conti, près la Petite-Place, à Versailles.

II

A Baumier (1).

Marly-le-Roi, 10 juin 1782.

Monsieur,

Quand j'ai eu l'honneur de vous répondre, j'arrivais de Versailles où Mme la comtesse d'Angiviller m'avait remis votre lettre et vos deux exemplaires. Je n'eus d'abord que le temps d'ouvrir votre lettre, de la lire; mais, dès que je fus à Marly, je n'eus rien de plus pressé que de vous remercier par ma réponse, et je me réservai ensuite de lire votre présent à mon aise : ce que je fis avec la plus grande attention. Le premier ouvrage qu'on m'ait jamais fait l'honneur de m'adresser, c'est le vôtre; et cette marque publique d'estime de votre part ne devait pas naturellement me disposer à être impoli et insensible; aussi, en voyant votre peine, Monsieur, j'en ai été vraiment affecté; et c'est un soulagement pour mon cœur de voir qu'elle n'existe plus dans le vôtre. Je me suis mis à la place d'un homme honnête et sensible

(1) Cette lettre fait partie de la collection d'autographes de la Bibliothèque de Versailles; elle ne porte aucune suscription, mais elle ne peut avoir été adressée qu'à Baumier, auteur d'un très médiocre poème dédié à Ducis et intitulé : *Hommage à la Patrie*. Ce poème est mentionné de la façon suivante dans l'*Almanach des Muses* de 1783 (*Notice de tous les ouvrages de poésie qui ont paru en* 1782) :

« *Hommage à la Patrie*, poème adressé à M. Ducis, secrétaire ordinaire de Monsieur, et l'un des quarante de l'Académie française, à l'occasion de sa tragédie d'*Œdipe chez Admète*, précédé du *Discours d'un Citoyen*, suivi d'une *Lettre à M. le marquis de La Fayette* et du *Tombeau du chevalier d'Assas*, par M. Baumier. (Paris, Le Gras, in-8°.) Poème allégorique sur la naissance du Dauphin. Plus de patriotisme que de talent pour la versification. Une circonstance connue assez heureusement saisie. Dans la pièce sur le chevalier d'Assas, un enthousiasme vague, mais de bonnes intentions. L'objet de l'auteur est d'inviter la Patrie à ériger un monument à ce brave chevalier. »

qui cultive les Lettres avec transport et qui leur demande peut-être des consolations; je me suis rappelé aisément toutes les circonstances douloureuses qui peuvent quelquefois, à son insu, aigrir le mérite. Je n'ai pu souffrir que votre méprise, née d'une âme ardente, la fît souffrir plus longtemps et me fît si étrangement méconnaître. Je suis bien flatté que vous ayez retenu quelques endroits de mes tragédies : ce sont ceux qui m'ont le plus pénétré dans la composition. J'ai trouvé, Monsieur, que votre *Hommage à la Patrie* est dans un bien autre état que celui où je l'ai vu d'abord, tant la correction et la lime sont nécessaires pour les ouvrages. Il y a beaucoup de chaleur et d'âme; partout l'expression d'un cœur français, d'un cœur tendre qui embrasse les hommes et la Patrie; des suites de vers bien faits, naturels, qui ont de la couleur et de l'harmonie. Votre lettre à M. le marquis de La Fayette respire l'enthousiasme des siècles héroïques. Vous êtes digne de votre sujet et de votre parent quand vous appelez nos jeunes et nos vieux guerriers au tombeau du chevalier d'Assas. Mais, Monsieur, si j'avais eu l'honneur de vous connaître (ce que je désire qui arrive bientôt), j'aurais pris avantage des années que j'ai de plus que vous pour vous exhorter, non pas à retenir, mais à régler votre âme dans ses élans. La nature est pleine à la fois de mouvement et d'ordre. Il y a la logique sublime et cachée des passions. Et, puisque nous parlons des temps anciens, on pourrait dire de la méthode et de la conduite dans les ouvrages ce qu'on a dit des armes romaines. Elles étaient vigoureuses sans doute, mais elles ont trouvé des Parthes et des Gaulois à combattre, et ce n'est que par la discipline qu'elles ont conquis le monde. Je vous parle ainsi, Monsieur, parce que je prends intérêt à vos succès et à votre réputation et que j'aime à me livrer aux sentiments qui conviennent à deux hommes qui chérissent la littérature, et qui, dans ce qui s'est passé, n'ont eu à se plaindre que de l'inconvénient heureusement passager de ne s'être pas entendus.

Je suis avec autant de considération que d'estime et de reconnaissance, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

DUCIS.

III

A Deleyre (1).

Versailles, 7 novembre 1785.

Je reçois, mon cher et malheureux ami, votre lettre du 4. Votre état est cruel, il est insupportable; ma mère vous plaint et me charge de vous prier instamment de sa part de venir à Versailles passer quelque tems avec nous. Votre chambre sera à côté de la mienne. Vous serez libre ; vous ne manquerez de rien, et nous vivrons comme deux frères. Ce que vous me dites de votre situation, quant à vos affaires, est véritablement une peine, quand elle est ajoutée à d'autres. Hélas! mon ami, il n'y a que les pauvres qui puissent se secourir. Au mois de janvier, je recevrai de l'argent, et tout ce qui ne me sera pas absolument nécessaire, je vous l'offrirai de bon cœur. On s'arrange et l'on fait pour le mieux. Quant au bonheur, mon cher ami, comme il a été sans cesse détruit pour moi jusqu'à ce moment, c'est un songe que j'écarte plutôt avec dédain qu'avec douleur. Je tâche de n'avoir rien à me reprocher. Je m'ensevelis avec mon ami et dans les sentiments où il s'est endormi sur le sein du Dieu créateur et rédempteur, mots sacrés et consolants qui sont à la tête de son épitaphe. Je vous conjure, cher Deleyre, de ne pas partir pour votre terre natale, de ne prendre aucun parti décisif que nous n'en ayons causé ensemble avec tout le loisir et la réflexion, et toute la liberté et le courage de l'amitié. Si vous venez à Versailles, comme je vous le conseille et comme je l'espère, nous travaillerons le matin, et nous irons l'après-dîner chercher des solitudes touchantes, douces et mélancoliques comme votre âme. Je vous le répète, vous ne pouvez pas rester comme vous êtes; il faut que vous veniez vous-même à votre secours. Songez, mon cher ami, que ma bonne mère vous aime, vous estime, vous honore et vous attend.

(1) *Revue de Paris*, numéro de Septembre 1833. Communiqué par M. Pierre de Nolhac.

M. l'archevêque de Lyon vient de m'envoyer notre épitaphe (1) avec des changements dans sa réponse à ma lettre écrite de chez vous. Je joins ici copie de sa réponse et de l'épitaphe. Il me semble qu'elle n'a point la précision et le ton de la nôtre, mais, en même temps, je vois qu'elle plaît dans ce nouvel état à M. l'Archevêque, à qui nous devons reconnaissance, respect et vénération, et à cause de lui-même, et à cause de ce qu'il a fait pour notre admirable et tendre ami. Vous verrez à la fixer, et ensuite je la ferai parvenir au vertueux prélat, qui sent véritablement toute la perte que nous avons faite.

J'ai écrit à Pajou. J'attends ici l'esquisse du tombeau et de l'encadrement de l'épitaphe, que je me propose d'envoyer à M. l'Archevêque; mais il faut que l'épitaphe soit faite de manière à ne rien laisser à désirer. Ecrivez-moi tout aussitôt sur cet article intéressant.

Je joins encore ici, cher Deleyre, les cent quatre vers que j'ai ajoutés à mon épître. Je les ai lus à ma mère et à ma fille, qui n'ont pu retenir leurs larmes. Moi-même, je pleure en les lisant; il me semble que je suis à Oullins, sur la terre où j'ai vu déposer notre pauvre ami. Vous les lirez, ces vers, avec attention et sévérité. J'en ai fait quelques-uns à Fontainebleau, que j'ai lus à M. le comte d'Angiviller qui m'en a paru fort content. Il m'a demandé de l'y faire entrer, sans le nommer, mais en le désignant, et, comme notre ami a fait l'éloge de feu Monsieur le Dauphin, d'amener l'éloge de ce prince, avec un mot pour son fils qui est aujourd'hui sur le trône. Vous verrez comme je m'y suis pris. Je voudrais bien qu'ils fussent dignes des vertus et des talents de mon digne ami, dont le portrait est sous mes yeux, et le souvenir dans le fond de mon cœur.

S'il vous vient quelque chose d'heureux, veuillez, mon cher Deleyre, m'en faire part. Je n'ai point de copie de mon *Epître à l'Amitié* et de l'addition que je vous envoie; si vous pouvez m'en procurer une de la main d'une de vos chères filles, cela me ferait plaisir. Nous ne parlerons de ces vers qu'à Garat, quand nous serons ensemble à Paris. Marquez-moi votre marche et répondez-moi le plus tôt possible.

Cher ami, j'ai pensé à cette dame que vous connaissez.

(1) L'épitaphe de Thomas, mort le 17 septembre précédent, à Oullins.

Cela est bien décidé, d'après moi-même, d'après les conseils de ma bonne mère, de ma chère sœur, de mon généreux frère l'Américain. Je n'épouserai plus les chaînes et la convenance d'autrui. Je ne veux rien déranger à mon plan qui est d'exister pour ma vertueuse mère et pour consoler sa vieillesse. Je m'attache à ma sœur plus que jamais. C'est, d'ailleurs, ma filleule. J'ai vu verser l'eau du baptême sur un enfant qui devait, un jour, me conseiller et me consoler. Je ménage actuellement mon cœur; quand un objet m'afflige, je détourne ma pensée, et mon âme passe son chemin. Je vois tout sur le bord du tombeau de mon père, de ma femme, de ma fille et sur le bord du mien. C'est de là que je juge les objets. C'est la mort qui forme mon optique. Elle ne me trompera pas. Cher ami, votre lettre m'a pénétré de douleur. Je vous ai revu à notre borne milliaire où vous m'avez serré dans vos bras si tendrement. Mon pauvre ami, ayons pitié des autres et de nous-mêmes. J'attends votre réponse. Ecrivez-moi toujours avec l'abandon de l'amitié. Hé! mon Dieu! ne songeons plus qu'on nous imprime. Laissons la correction aux ouvrages et l'effusion aux cœurs. Ma mère vous embrasse; elle dit mille choses à Mme Deleyre et aux chers enfants. Et moi, mon cher ami, je vous aime, et j'aime mieux aussi pleurer avec vous notre tendre ami que de rire avec le monde. *Vale et redama.*

DUCIS.

Mes tendres respects à la chère sœur Agathe. Bonjour, bonjour, les chers enfants.

IV

A Madame Necker.

Marly, 20 février 1786.

Madame,

J'espère que vous voudrez bien recevoir de ma part les exemplaires de mon *Epître à l'Amitié* que j'ai chargé mon libraire de vous envoyer. Je l'ai lue à l'Académie française, le jour même de la réception de M. le comte de Guibert, et je l'ai rendue ensuite publique par l'impression, afin de jeter de mon côté quel-

ques fleurs sur la tombe du rare et excellent ami que nous avons perdu (1). [Me voici dans une campagne et dans un cabinet où nous nous sommes trouvés souvent ensemble (2). Tout me rappelle autour de moi nos promenades et nos entretiens. Nous aurons plus d'une occasion dans le monde de nous souvenir avec douleur qu'il y avait peu d'âmes comme la sienne.] Personne, Madame, n'en a mieux senti le prix que vous dans le cours d'une longue amitié. C'est un des principaux mérites du beau discours de M. de Guibert de l'avoir comme exposée à l'admiration publique dans une séance vraiment touchante et solennelle, où l'éloquence a été louée par l'éloquence, où l'âme a parlé à l'âme, et où l'Académie, au milieu de ses regrets, a vu la nation confirmer son choix.

Agréez, Madame, je vous prie, l'assurance de l'attachement plein de respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Voudriez-vous bien, Madame, présenter mes très humbles respects à M. Necker et à Mme l'ambassadrice de Suède?

V

Au jeune Peyre (son beau-fils).

Paris, 26 décembre 1786.

Tu m'aimes, mon cher enfant; je le crois; tu me le répètes dans ta lettre, et cette répétition me plaît parce que je te regarde comme mon fils. Je vois avec une douce satisfaction que tu es bien né par ta tendresse pour ta mère et par ta confiance en mes conseils. Sois sûr, mon cher enfant, que mon désir est de te faire passer les premières années de l'âge dangereux où tu vas entrer au milieu des bons exemples que nous te donnons et dans le sein des douceurs de la sécurité et des vertus domestiques. Abandonne-toi à nous. Où trouverais-tu des amis plus sûrs et plus sensibles? Tu conserveras avec eux ton heureux naturel, tes mœurs, ta santé, ta réputation, ta fortune. Un de mes bonheurs, un jour, sera de te voir la consolation de ta bonne mère,

(1) Thomas. C'est à lui que succédait Guibert.

(2) Les trois phrases mises ici entre crochets ont été, je ne sais pourquoi, détachées de cette lettre et publiées isolément par Paul Albert, dans son édition des lettres de Ducis. Ainsi mutilée, la lettre à Mme Necker n'avait plus aucun sens.

qui t'aime et qui t'embrasse de ses deux bras et avec toute l'affection de son cœur.

Ton papa et ton ami, Ducis.

Tu présenteras mes très humbles respects à ma mère. J'arriverai après-demain chez elle dans l'après-dîner. J'embrasse ma chère fille. Mille compliments à son mari.

A Monsieur, Monsieur Peyre, chez M. d'Harmeville, premier commis aux bureaux de la Marine, rue des Tournelles, maison de Mme Ducis, à Versailles.

[A la suite de cette lettre se trouvent les lignes suivantes, de la main de Mme Ducis.]

Tu m'as fait grand plaisir, mon bon ami, de m'écrire. Je comptais bien sur la promesse que tu m'avais faite de n'y pas manquer. Tout ce que tu me dis de tendre porte la consolation dans mon cœur, parce que je suis persuadée que cela part du tien et que tu es né avec des dispositions heureuses pour tout ce que tu voudras faire. Je ne te répéterai point tout ce que mon mari te dit. Tu as bien raison de le voir comme notre meilleur ami (1). Dis à ta sœur combien je l'aime et que je désire bien de lui en donner des preuves. Je la prie d'être assurée que dans tous les temps je l'aimerai comme ma fille. Je l'embrasse de tout mon cœur. Je te charge de présenter mes respects à maman; je suis bien satisfaite d'apprendre qu'elle jouit d'une bonne santé.

Adieu, mon bon ami! je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

Ta bonne maman,

Moreau-Ducis.

Mille choses de ma part à M. d'Harmeville et à toute la famille.

VI

A Deleyre (2).

Paris, 15 octobre 1787.

J'ai reçu votre lettre du 27 du mois dernier, mon cher ami. C'est une grande consolation pour vous, après une longue mala-

(1) Ducis s'était remarié en 1784; la lune de miel durait encore.

(2) *Revue de Paris*, numéro du 8 septembre 1833. Communiqué par M. Pierre de Nolhac. — Cette même livraison renferme une troisième lettre à Deleyre, datée du 20 mai 1788. Nous ne la reproduisons pas ici, Paul Albert l'ayant insérée dans son recueil.

die, avec tant de réflexions à faire, après tant de souvenirs douloureux, de vous trouver avec le noble et sensible prélat que vous accompagnez dans son petit voyage. Je vous prie de vouloir bien lui présenter mes très humbles respects et l'assurance de mon attachement et de ma reconnaissance. M. le comte de Champion, cet homme d'or, comme vous dites si bien, a eu la bonté de m'écrire sur la perte irréparable que j'ai faite. Tout ce que Dieu a mis de bon dans l'âme humaine se rassemble dans cet excellent père de famille, dans ce mari admirable, dans cette pâte bretonne dont fut formé le brave Duguesclin. Je crois, mon cher ami, que vous devez penser souvent au chef d'escadre en pensant à l'archevêque.

Votre fièvre vous a quitté. Comme le mal dure longtemps! Comme les ennemis s'acharnent sur leurs victimes! Conservez votre santé; elle est au corps ce que la raison est à l'âme. Et cette raison, on ne la sent pas, comme on n'entend point le bruit des astres qui roulent sur nos têtes. Comme les choses moyennes sont hautes! Vous voilà actuellement occupé de grands intérêts. Mais vous avez auprès de vous l'ange du bon conseil. Puissiez-vous, mon cher ami, établir votre chère enfant comme je le désire. Hélas! je me rappelle le trait d'une mère espagnole. Son enfant avait péri par un torrent formé tout à coup par un orage au milieu des montagnes; elle y fit bâtir un pont pour que pareil malheur n'arrivât jamais à une autre mère, et ce pont fut appelé le pont de la Mère-Malheureuse. Du reste, mon cher ami, quelque chose qui vous arrive, je vous exhorte à la résignation. C'est le devoir et la consolation de l'homme. J'ai vu chez moi Mme Deleyre et Alexandrine; elles se portaient à merveille. J'ai cherché où étaient Caroline et le pauvre père, car j'aime, je plains les pères. Me voilà ici à peu près seul, si je n'avais une femme excellente, oui, excellente! Ce n'est pas seulement de la sincérité, de la droiture qui est dans son cœur, c'est la candeur, la simplicité du premier âge. Oh! quelle qualite, mon cher ami, dans les caractères et dans les ouvrages! J'ai transporté mon petit ménage de l'hôtel d'Angiviller dans mon cabinet de la rue de Tournon. Quand vous y verrai-je, mon cher Deleyre? Hélas! nous n'en savons rien. Vous voilà à Bordeaux, votre patrie. Thomas est à Oullins; Richard est à Naples. Tout s'écarte, tout se disperse, tout périt. O ma tendre mère!

J'ai vu un digne homme avec sa fille : c'est l'excellent Beauzée et son Antigone. Nous nous visitons l'un et l'autre comme amis, comme confrères et comme voisins. Tout ce qui n'est pas marqué à ce coin n'a aucun charme pour moi. J'ai quitté Versailles avec plaisir. Tout ce que j'y aimais le plus est sous la terre, et ce qui est dessus...... Mon cher ami, défendez-vous de la mélancolie. Elle abat la force dont l'homme de bien a besoin pour combattre; c'est une femme perfide qui vous caresse, qui vous enfonce dans un lit voluptueux et qui finit par vous étouffer. Je rappelle un peu ma vigueur; je relis mon Tacite. Je passe à travers le règne de Tibère avec une indignation mâle, avec une horreur courageuse. Je me courbe, les yeux humides de larmes, devant ces grands traits de vertu qui étincellent de temps en temps dans ce chaos et ces ténèbres du crime. Oui, sous le couteau de la scélératesse, je croirais encore à la vertu. Ma femme est très sensible à votre souvenir et surtout à votre estime. J'embrasse la bonne Caroline. Heureux l'honnête homme qui la possédera! Adieu, mon cher ami; donnez-moi de vos nouvelles. *Vale et redama.*

VII

A Messieurs les Comédiens français, à Paris (1).

Paris, 30 novembre 1789.

Messieurs,

J'ai une prière à vous faire, c'est de vouloir bien remettre au théâtre ma tragédie de *Macbeth* avec les corrections que j'y ai faites, et qui m'ont paru vous avoir fait une vive impression. J'ai fort à cœur de juger une seconde fois de cette tragédie, dont j'affectionne le sujet, et qui est véritablement d'un genre terrible. Je crois qu'il sera possible de m'accorder ce que j'ai l'honneur de vous demander avec instance, puisque je consens très volontiers à ce que ma pièce ne soit représentée que les jours où vous ne donnerez pas les pièces nouvelles qui sont ou seront à l'étude. Ainsi, je ne contrarierai ni les intérêts, ni les droits, ni les désirs

(1) Archives de Villebon. Communiqué par M. le vicomte de Grouchy.

de MM. les auteurs, ni les vôtres. Je serai content de ce que vous appelez les petits jours. J'espère, Messieurs, d'après les sentiments que vous avez bien voulu toujours me témoigner, que je vous aurai bientôt cette nouvelle obligation. Dans ce cas, vous auriez la bonté de me faire dire ce que vous auriez décidé, afin que je remette à l'instant même mon manuscrit à M. Delaporte et que je fasse la distribution des rôles.

C'est avec infiniment de reconnaissance et de considération que j'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

DUCIS.

VIII

A .....

Paris, 28 août 1791.

Monsieur,

J'ai écrit, hier, à M. Destouches, président de la section du Luxembourg, pour le prier de vous prévenir que des circonstances impérieuses me forçaient de transporter, dès à présent, mon domicile à la campagne. Mais, pour satisfaire à la règle, c'est entre vos mains, Monsieur, que je remets aujourd'hui ma démission du titre d'électeur dont ma section m'a honoré. La Révolution, dans son cours, et surtout depuis la fuite du Roi et de Monsieur, a réduit ma fortune à si peu de chose par des pertes considérables et successives, qu'il ne m'est plus possible d'habiter la capitale. A ces raisons s'en joignent d'autres qui se lient à mes sentiments particuliers et à ma situation comme père de famille. Il m'est donc impossible de m'acquitter des devoirs que ma section m'a confiés. Veuillez donc bien, Monsieur, accepter et faire accepter ma démission et servir d'interprète à mes regrets auprès de la respectable assemblée qui va être chargée des plus grands intérêts de l'Empire.

Agréez, Monsieur, l'assurance de tout mon respect pour vos vertus et vos talents qui sont connus depuis si longtemps, auxquels j'ai toujours rendu justice, et de l'attachement plein de vénération avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DUCIS.

IX

A l'un des frères Dégotti (1).

A Paris, le 28 nivôse, l'an III de la République française, une et indivisible (17 janvier 1795).

Je vous envoie dans cette lettre, mon cher concitoyen, le programme (2) que vous m'avez demandé. Je l'ai copié sur mon manuscrit; le voilà fixé, et ma tragédie pourrait être donnée dans huit jours, si ma décoration était prête. A la difficulté de trouver le bois et la toile a succédé la rigueur actuelle de la saison, qui ferait geler vos couleurs au bout de vos pinceaux. Nous sommes arrêtés. Pour combien de temps? C'est ce que nous ignorons. Mais je vous prie au moins, mon cher concitoyen, au nom de l'amitié que vous m'avez témoignée, de ne pas perdre une minute et de continuer votre travail sans relâche et jusqu'à sa fin, lorsque le bienheureux dégel sera arrivé. Il y a bien apparence que ma *Famille arabe* ne sera pas jouée dans l'hiver. Mais il faut savoir souffrir les contradictions du temps, des choses et des personnes. J'attendrai. Recevez l'assurance de mon admiration pour vos grands talents et de mon estime pour vous.

Salut et fraternité.

DUCIS.

Rue de Tournon, 1126, Section de Mucius Scevola.

X

A Deleyre.

1er pluviôse an III (20 janvier 1795).

Citoyen Représentant, ce n'est pas une justice que je te demande aujourd'hui, c'est une grâce. J'ai à Rennes, ton départe-

(1) On allait jouer au Théâtre-Français la tragédie d'*Abufar*. « La rigueur du froid a forcé les frères Dégotti, peintres célèbres, de suspendre mes décorations, qui sont actuellement près d'être achevées. » Lettre de Ducis au comte Amédée de Rochefort (février 1795); édition Paul Albert. Paris, Jousset, 1879, 1 vol. in-8°.

(2) Le programme de la décoration d'*Abufar*, tel probablement qu'il se trouve résumé en tête de la pièce : *Le théâtre représente, dans le désert, les tentes éparses d'une tribu*, etc.

ment, un jeune neveu, Georges Ducis, le fils d'un frère qui est mon intime ami. Il a des mœurs, de l'intelligence, du courage. Il a été bien élevé. Mon désir et celui de toute la famille serait que tu pusses l'adjoindre au travail de ton secrétariat et de tes bureaux. Ce serait un moyen de servir sa patrie que d'être utile à un représentant du peuple, chargé de si importantes fonctions. D'ailleurs, quoiqu'il ait une très bonne conduite, tu voudrais pourtant bien avoir la bonté de la surveiller avec le coup d'œil d'un oncle et cette autorité que te donne ton caractère public et personnel. Il n'a pas attendu l'âge de la réquisition pour servir la République. Il est parti volontairement et avec le cœur d'un Français patriote. C'est une plante qui ne demande qu'à être cultivée. Son père est un excellent citoyen, connu pour tel à Versailles. Il n'a vu dans sa famille que des exemples de vertu, et tu sais que ce sont les vertus domestiques qui sont la meilleure école primaire pour de jeunes républicains. Tu rendras un grand service, et à l'oncle, et au père, et à la mère, si tu peux trouver un arrangement qui mette notre enfant sous ton inspection, ton travail et ton autorité. Je t'en aurai une sensible obligation. Sois-en persuadé, comme de mon estime particulière pour toi.

Salut, amitié, reconnaissance et fraternité.

DUCIS.

Mon adresse est toujours à Paris, rue de Tournon, n° 1126, section de Mucius Scevola.

XI

A La Révellière-Lépeaux.

Paris, 12 pluviôse an VII (31 janvier 1799).

Citoyen Directeur,

Vous avez eu la bonté de remettre et de recommander fortement au citoyen François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur, le mémoire de mon frère Louis Ducis. Il a besoin, pour exister, d'obtenir à Paris, où il a ses enfans, une place dans la perception des impôts, droits de passe, droits d'entrée, etc., ou la garde d'un magasin ou un dépôt public, enfin un emploi quelconque.

Mais je viens d'apprendre que le Directoire exécutif va nommer aux places de *Conservateurs particuliers des Hypothèses* qui sont sur le point d'être créées. Voudriez-vous bien, citoyen Directeur, mettre le comble à vos bontés pour moi, en y faisant nommer et en y nommant mon frère qui a mis toute sa confiance et toute son espérance dans mon amitié pour lui? C'est une grâce que je désire avec la plus grande ardeur, et que je vous demande avec la plus vive instance.

Agréez, je vous prie, l'assurance du respect, de l'attachement et de la reconnaissance que je vous ai voués pour la vie.

DUCIS,
De l'Institut national.

XII

A Bernardin de Saint-Pierre (1).

Versailles, 14 ventôse an XII (5 mars 1804).

Je vous remercie, mon cher ami, de la complaisance que vous avés eue de recevoir pour moi le dernier mois de l'Institut. J'espérais avoir le plaisir de vous voir et vous embrasser à Versailles, ainsi que M. Balk, mais...

... Ma pauvre bonne voit assés pour se promener dans ma chambre et dans mon logement. Elle regarde tout avec attention pour interroger ses yeux sur l'état de sa pauvre vue; elle conserve toujours quelque espérance de la recouvrer, mais les réponses de M. Texier, très habile chirurgien, ne m'en laissent aucune pour elle, et je lui tairai son malheur jusqu'à ce que la triste vérité vienne la détromper. Ce qui dépend de moi, c'est d'avoir soin d'elle, c'est de la garder près de moi dans sa pauvreté, dans sa vieillesse et dans sa cécité; mais ce sera le plus doux charme de ma solitude de voir cette respectable et pieuse fille aller, venir, tourner autour de la table de mon travail, son bâton à la main, bénissant Dieu du secours que je lui donne et essuyant quelques larmes de ses yeux qui ne verront plus.

(1) D'après un fac-similé appartenant à la Bibliothèque de Versailles. L'original, dont nous n'avons ici qu'un fragment, faisait partie de la collection du marquis de Château-Giron.

J'ai, mon cher ami, arrangé la chambre qui vous est destinée dans mon ermitage. Il y a un bon lit, celui où couchait ma mère, dans la grande pièce. Il y en a un autre, aussi très bon, dans une petite pièce à côté. J'espère que vous vous y trouverés bien. Cette addition à mon logement que vous connoissés est au premier étage et n'est pas privé de vue.

Bon jour, mon cher ami; il me semble, en sortant de causer avec vous, que je quitte un bon ermite de ma croyance et de mon âge, et que je retourne plus content auprès de ma table et de mon sablier. *Vale et redama.*

DUCIS.

XIII

A Hoguer.

Versailles, 27 décembre 1805.

Mon cher ami, je viens de recevoir une lettre de ta petite maman, ma chère nièce Victoire. Elle me marque que tu désires d'avoir, pour toi et pour ta sœur, M[lle] Lucie, des billets pour assister à la séance publique de l'Institut, qui se tiendra jeudi prochain 2 janvier. Mon ami, voici un moyen tout simple. Tu prieras de ma part mon cher confrère et bon ami Andrieux de vouloir bien, quand on distribuera à notre classe nos billets pour cette séance publique, demander qu'on lui remette ceux qui me reviennent, et il te les donnera. Je crois que c'est deux, et pas davantage. Tu sais, mon cher ami, combien je suis attaché à toi et à toute ta famille.

DUCIS.

A Monsieur, Monsieur Hoguer, professeur de Mathématiques au Collège des Sciences et Arts, rue de Reims, à Paris.

XIV

A Légier (du Loiret).

Versailles, 1er avril 1808.

Mon cher et aimable collègue en Apollon, je conçois sans peine ce que c'est qu'un tourbillon d'affaires à Paris qui ne vous

permet jamais de faire ce qui nous seroit le plus agréable. Je compte n'aller à Paris, ou plutôt ne passer par cette ville, qu'au commencement du mois de mai prochain, pour me rendre, avec ma sœur, à Rouen où son fils va épouser une jeune demoiselle de seize ans et demi, très aimable et très bien élevée, à ce qu'on dit, et appartenant à une famille d'une maison de commerce qui jouit d'une excellente réputation et d'une honnête aisance. J'accompagne ma sœur dans cet agréable voyage. Nous resterons à Rouen sept à huit jours, et nous amènerons avec nous la jeune épouse. Et moi je me propose de rester à Paris pendant dix ou douze jours, demeurant, selon ma coutume, à mon hôtel garni du Gaillard-Bois, près des Thuileries.

M[lle] Clémentine m'a écrit il y a quelques jours pour m'assurer de la part qu'elle prenoit à mon chagrin de la perte de M[me] d'Angiviller, mon amie de quarante ans, que la mort nous a enlevée le 14 du mois dernier. Ma sœur vient de répondre à une de ses lettres et de l'engager à lui accorder quelques jours de résidence à Versailles, chez elle. Vous, mon cher collègue, si vous pouvés exécuter votre projet de venir nous y voir, je vous offre une bonne chambre et un bon lit chez le poète qui n'a plus le bonheur d'être loin des hommes dans les brumailles de notre Sologne, mais qui conserve ici très fidèlement l'esprit du désert. Je suis presque étranger à Paris et au monde. Et plût à Dieu le fussé-je à tout, excepté aux Muses et à l'Amitié.

Mon frère, le juge d'appel, est venu dîner mercredi dernier avec ma sœur et moi. Sa santé est languissante. Des maux de nerfs l'accablent et le font maigrir. Son état ne me laisse pas sans inquiétude. Je l'ai prévenu du désir obligeant que vous aviés de le voir. Il sera très flatté de vous connoître, à toutes sortes de titres. Je joins ici un petit mot de lettre pour lui, puisque vous le désirés.

Ma sœur et ma femme me chargent de vous dire mille choses honnêtes de leur part. Soyés donc bien averti, mon cher camarade de poésie et de solitude, que vous pouvés venir me voir et rester quelques jours à Versailles avec nous. Plus vous nous en donnerés, plus nous serons contents. Quand vous écrirés à nos sages habitans de la Rousselière (1) et à M[me] Légier, un mot

(1) La Révellière-Lépeaux et sa famille.

pour moi, je vous prie, pour les assurer de mon respect et de mon attachement.

C'est avec autant d'estime que d'amitié que je vous embrasse, mon cher troubadour des Tours de Buglin.

Jean-François Ducis.

XV

A Hoguer.

Paris, 15 juin 1808.

Je ne veux point quitter Paris, mon cher Hoguer, que je n'aye remis à mon ami et confrère Bitaubé et mon portrait par ta sœur, et mon épître. Comme c'est un dimanche qui lui convient, ce dimanche tombera le 26 de ce mois. Je ne partirai pour Versailles que le 28, après dîner.

Ainsi tu auras le temps de faire placer le portrait dans un beau cadre dont tu me diras le prix que je te rembourserai. Tu pourras faire part de cette lettre à Mme Bitaubé pour l'exécution du projet. J'irai au premier jour lui rendre une visite.

Bon jour, mon cher ami, je t'embrasse de tout mon cœur.

Jean-François Ducis.

Hier, j'ai dîné chez Gérard avec Andrieux qui nous a débité un des plus charmans mensonges qu'il met dans sa suite du *Menteur* de Corneille.

A Monsieur, Monsieur Hoguer, chez M. Lanneau, à la maison d'éducation de Sainte-Barbe, rue des Chiens, à Paris.

XVI

A M. Texier.

Versailles, 23 mars 1812.

Je viens de recevoir, mon cher et très bon ami, une lettre de Talma en réponse à ma lettre. Voici l'article qui concerne André :

Le jeune homme dont vous me parlez peut se présenter chez moi quand il voudra. C'est avec un bien grand plaisir que je le recevrai et que je lui procurerai le moyen d'aller au spectacle sans essuyer les mouvemens de la

presse. Je lui offrirai même quelquefois la facilité de jouir de nos chefs-d'œuvre sans délier les cordons de sa petite bourse. Je n'ai point oublié les honnêtetés de M. Texier, et celui qui s'est chargé de veiller à la conservation de votre santé doit m'être trop précieux pour ne pas faire quelque chose qui lui soit agréable.

Je ne doutais pas, mon cher et bon ami, que Talma se souviendrait de la manière si honorable dont vous l'avez reçu et de ce dîner charmant où il nous a enchantés par les prodiges de son talent.

Vous avez bien fait de dédaigner en moi un malade qui n'étoit plus digne de ce nom, mais cela sera toujours pour nous deux un vrai plaisir de nous revoir comme bons amis.

Mes très humbles respects à Mme Texier.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Jean-François Ducis.
S. S. T.

A Monsieur, Monsieur Texier, médecin, ancien Hôtel des Gens d'armes, avenue de Paris, à Versailles.

XVII

A Népomucène Lemercier.

Versailles, 26 septembre 1812.

Mon cher ami, on n'a pas pu finir vendredi dernier la copie de ma côte des deux amans et de son envoi. Je ne fais que la recevoir en ce moment. Je me hâte de vous la faire parvenir par un cocher de nos voitures de place.

Je vous envoyerai au premier jour une note historique sur le sujet qui est nécessaire. Vous jugerés de la prose et des vers.

Que ma côte et son envoi, mon cher Népomucène, ne soient que pour vous et votre chère compagne ; lisés-les avec attention et ne me passés rien.

Mon rhumatisme s'étoit un peu adouci pendant les quinze beaux jours que nous avons eus. Aujourd'hui, il me tourmente. Mes doigts sont un malheureux coton plein de foiblesse et de douleur. A peine puis-je me remuer. Cet état est un vrai supplice qui peut donner bien du mérite à ma patience.

Bon jour, mon cher ami. Toutes sortes d'assurances de respect et d'attachement à Mme Lemercier. Un mot, je vous prie, sur la santé de tout le ménage. *Vale et redama.*

Joannès-Franciscus Ducis.
S. S. T.

XVIII

A Joseph Droz (1).

Versailles, 29 août 1813.

Vous savés bien, mon cher Droz, que quand vous êtes venu d'une façon si aimable me surprendre à Versailles, dans ma retraite, au troisième, je dis sur Andrieux et moi :

Il entend mon audace et j'entends sa sagesse.

Auger s'écria : *C'est un vers, c'est un vers à conserver!*
J'ai songé au moyen de le faire entrer dans mon épître à Campenon, et voici l'endroit où je l'ai placé :

Après ces deux vers :

C'est au bon Andrieux, ami, que je te dois,
En nous liant ensemble, il a tout fait pour moi.

J'ai ajouté :

Il m'a rendu Thomas. Thomas dans lui respire,
C'est, lors que je le vois, encore lui qui m'attire.
La force habita... dans le corps qu'ils ont eu.
Leur talent fut divers, c'est la même vertu.
L'esprit chez Andrieux se plaît dans sa justesse,
Il entend mon audace et j'entends sa sagesse.
Actif, son crayon rouge, ou sa serpe à la main,
Il raye, il coupe, il tranche.....
Que servent ces rameaux, leurs jets, leur bois stérile,
Tous ces écarts brillants, tant de sève inutile?
Au fait, au fait, au fait. Là, dit-il quelque fois,
Il me faut vingt beaux vers, ils viendront et j'y crois.
C'est par lui, c'est par lui que mon feu se ranime
Et que Forsell me grave et que Didot m'imprime :
Didot, tu le connais, c'est notre ami commun.
Mais je frémis, on sonne, etc...

(1) Communiqué par M. le vicomte de Grouchy.

D'abord, mon cher Droz, vous jugerés de ces vers et, si vous en êtes content, et si vous croyés qu'ils puissent faire plaisir à notre ami Andrieux, je vous prie de les lui montrer, et s'il les accepte, ce sera un plaisir très vif pour moi d'avoir peint à son gré un sentiment qui est au fond de mon cœur.

Je me repose actuellement avec délice sur mon épître à Campenon, sur ses vers au Saule à Ducis, sur le charmant conte qu'Andrieux m'adresse, et sur notre incomparable lundi, notre repas excellent, notre dessert où vous avés lu mon épître et mon Saule, et où Andrieux nous a tous enchantés par son conte, si simple et si touchant. Voilà de ces fêtes qui ravissent, dont on jouit par le souvenir, et qu'on ne rend pas.

Allons, j'entends ouvrir ma porte, c'est Campenon. J'anticipe ma joye. Bonjour, mon cher ami, mon cher Droz. Il y a longtems que nous étions de tendres amis.

Je vous embrasse comme je vous estime et vous aime.

Jean-François Ducis.

A Monsieur Joseph Droz, rue de Molière, à Paris.

XIX

A Auger.

Versailles, 6 octobre 1813.

Campenon m'a lu dimanche dernier, dans ma chambre, l'avertissement que vous avés bien voulu faire, mon cher et très cher ami, pour mettre à la tête de mes œuvres complètes, deux volumes de tragédies et un assés gros volume de poésies diverses, où seront fondues celles du premier volume, imprimées par feu Mme Agasse, sous les yeux et par les soins de Sauvat, mon ami.

Par ce moyen, le public me tiendra, me lira et me jugera tout entier. Je n'aurai plus qu'à ajouter à mes trois volumes de nouveaux ouvrages sur lesquels j'appellerai le crayon rouge de notre ami Andrieux et les avis de Campenon, de Droz et les vôtres, mon cher ami, qui sont excellents à recevoir : comité si doux et si sûr d'une amitié vraie et courageuse.

Nous dînons aujourd'hui à la campagne chez Bereswil, dans

le même sallon où nous avons trinqué si délicieusement, Andrieux, Picard, Droz et vous, pour l'anniversaire de mes quatre-vingts ans, fête mémorable et unique pour tous nos cœurs, fête que Voltaire n'a pas eue, dans tout l'éclat et sur le trône de sa gloire. Ce bonheur est réservé pour les bonnes gens et l'antique liberté du cabaret dont nous ne sommes plus dignes. Nous aurons avec nous, à notre dîner, ma femme, ma bonne femme du bon Dieu; la charmante Mme Hauguet, notre Vénus pâtissière; Mme Oger, qui nous est revenue des eaux de Plombières, avec toutes les grâces et la fraîcheur de leur nymphe; mon ami Soldini, mon ami, intime ami, et mon confrère en saint Bruno, dont c'est aujourd'hui la fête. Pourquoi n'y êtes-vous pas, mon cher Auger, puisque vous y seriés dans votre élément, dans une communauté touchante de talents et d'amitiés qui vont si bien ensemble et à votre cœur?

Campenon m'a lu dimanche son discours de réception qui est plein de noblesse, de justesse, de sentiment vif, d'intérêt et d'admiration pour l'homme célèbre, estimé et aimé qu'il remplace. Il passe de ses poésies à son personnel d'une manière éloquente, heureuse et piquante.

Oh! comme il fera bien, dans le moment de l'applaudissement général, de laisser couler sur les épaules complaisantes du confrère aguerri qui le recevra la partie de son discours où il est en possession de triompher. Le discours ne sera pas long; il réussira, il plaira aux gens sensibles et aux gens d'esprit. Il a du fond, de la couleur et de l'éclat.

J'ai bien tardé à vous remercier, mon cher ami, de votre avertissement. Voilà certes un bien grand service que vous m'avés rendu dans une circonstance marquante et que je n'oublierai de ma vie. Vous m'avés traité avec une supériorité d'intelligence et de goût, et un style si noble et si sensible, qu'il est impossible de n'y pas remarquer le penchant de votre cœur. C'est pour cela surtout, mon cher ami, que je vous embrasse de tout le mien, à l'instant même. L'Envie, cette maudite Envie, a tant de plaisir à surfaire nos défauts et à nous ravir tout ce qu'elle peut rogner de nos pauvres lauriers, que c'est vraiment une providence qu'il naisse des juges comme vous, qui nous rendent par affection et en s'abusant eux-mêmes tous les vols que nous a faits notre implacable ennemie.

Il y a apparence que les affaires de mon édition m'amèneront nécessairement et bientôt à Paris. Je n'y serai pas sans courir vous embrasser et d'amitié et de haute estime et de reconnaissance, et vous prier chés vous de vouloir bien me présenter à Mme votre Mère, à laquelle je présente ici mes très humbles respects. *Vale et redama.*

Joannès-Franciscus Ducis.

XX

Au libraire Nepveu.

18 janvier 1814.

Monsieur,

Ma femme et moi nous sommes fort sensibles aux vœux que vous faites pour nous, à ce renouvellement d'année. Nous y répondons par de pareils souhaits pour votre conservation et votre bonheur.

Vous me pressés, Monsieur, pour la seconde fois, d'écrire à M. Forssell et à M. Girard pour l'achèvement de la gravure de mon portrait à la tête de la collection de mes poésies ; mais je suis sûr que mes lettres seroient inutiles. C'est à vous à faire de votre mieux afin que Forssell acquitte enfin la parole que vous avés donnée aux acheteurs de notre édition.

Je recevrai avec bien de la reconnoissance et du plaisir, Monsieur, les deux exemplaires que vous me promettés : l'un relié et papier vélin pour ma femme, et l'autre simplement cartonné et papier vélin pour moi. Il eût été à désirer que la gravure de mon portrait s'y trouve en tête, mais il faut bien se prêter aux événemens.

Je ne vous parle point de notre édition mise en vente en des tems aussi tristes, aussi déplorables que les nôtres. J'imite votre silence à ce sujet. Ce que je souhaite, c'est que vous n'ayés point à vous repentir de notre marché.

Offrés, je vous prie, à Mme Nepveu, tous mes respects et hommages, et vous, Monsieur, recevés l'assurance de toute mon estime et ma confiance.

Jean-François Ducis.

S. S. T.

A Monsieur Nepveu, libraire, passage du Panorama, près la rue Saint-Marc, à Paris.

XXI

A Campenon.

Versailles, 26 janvier 1814.

Mon cher ami, votre lettre m'a consolé. On pardonne tout aux hommes, à son siècle, quand on a de pareils amis. Vous aimez donc mes sept strophes. Je jouis de votre suffrage. Vous avez raison; *bruit* est plus juste que son *son*. Quant au mot *caché dans mon trépas*, j'avais dans l'esprit, en l'employant, ces paroles énergiques de saint Paul : *Consepulti cum Christo*. Mais le mot *caché* n'est pas clair; il n'offre point un sens net, une image nette. Je suis tenté de mettre : *couvert de ton trépas*, ou : *vivant par ton trépas*, qui serait une autre idée avec une expression hardie que j'aime assez. Vous choisirez.

Votre amitié pour l'excellent Latour (1) est une extension de votre amitié pour moi et un bonheur pour de Latour.

Quoi ! mon pauvre ami, 22 jours de rhumatismes, 22 jours de torture ! Et comme vous m'enseignez à souffrir ma goutte et ma presque cécité avec douceur !

Andrieux approuve le plan de mon épître pour Droz. Je travaille avec courage devant son crayon rouge. Je suis avancé. Je ne puis plus me déprendre de mon sujet. Il faut que j'aille jusqu'au bout. Les corrections et les redressemens seront l'affaire d'Andrieux.

O mon ami, la saison, mon âge, les momens actuels, tout concourt à m'écrouer dans ma chambre, dans mon lit où je vous écris et où je passe les deux tiers de mes 24 heures. Il faut que je fasse des vers pour ne pas mourir de chagrin, et il faut aussi que je songe à la réunion des sept amis.

Je crois avoir donné ma collection des trois volumes à M. de Boufflers. Si cela n'étoit pas, priés de ma part mon ami de

(1) Antoine-Henri Odogharty de la Tour, agent du roi de Suède à Paris, ami de Ducis et de Campenon. Le tome IV des *Mémoires de la Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise*, page 227, renferme une lettre inédite de Ducis à Odogharty de la Tour. Cette lettre, très intéressante, semble avoir échappé aux recherches de Paul Albert, qui ne l'a pas insérée dans son recueil.

Latour de la lui faire parvenir. Envoyez-moi bien vite les noms de baptême de Mme et Mlle Droz, car il faut que ces noms soient dans mon épître qui s'avance et qui me met du baume dans le sang et de la vie dans le cœur.

Mes tendres respects à Mmes Jarry et Oger. Leur tendresse pour vous doit couler sur votre rhumatisme.

Mille choses à tous nos bons amis. J'attends de vos nouvelles. Vous le savez bien que c'est entre nous à la vie et à la mort.

Jean-François Ducis.
S. S. T.

XXII

A Roger.

Versailles, 31 janvier 1814.

J'ai reçu, mon cher confrère de la réunion et du dîner de sept amis, le présent que vous m'avés envoyé par Léonard, mon homme de confiance, et avec des inscriptions où votre tendre affection pour moi se montre plus que la vérité. Je vous en remercie de tout mon cœur. C'est ma femme qui les lit tout bas, qui m'en fera la lecture ; car le nuage qui est sur mes yeux me fait recourir aux siens qui n'ont pas de quoi me prêter beaucoup, vu leur propre faiblesse. Je suis tristement obligé d'abréger mes lettres et de prendre sur le plaisir que j'ai d'écrire à mes amis. Vous me faites sentir dans ce moment cette affligeante privation.

Vous ne doutés pas, sensible et généreux ami, que mon grand âge et mes infirmités ne pèsent beaucoup sur moi, puisqu'ils m'empêchent d'aller à Paris trinquer avec vous dans les doux épanchemens de l'amitié. Recevés donc à la fois mes remerciemens et mes regrets de ne pas pouvoir vous les faire de vive voix, et l'assurance de l'amitié par laquelle je réponds à la vôtre et pour jamais.

Jean-François Ducis.
S. S. T.

A Monsieur Roger, membre de la Légion d'honneur, et conseiller de l'Université, rue Thérèse, n° 8, à Paris.

JOURNAL INTIME DE DUCIS

La Bibliothèque de Versailles possède seulement quelques pages (22 feuillets in-4°) de ce *Journal*, qui a dû remplir plusieurs registres. Le manuscrit est tout entier de la main de Ducis; il commence au 28 novembre 1813 : le poète avait alors quatre-vingts ans.

M. Campenon, ancien substitut à la Cour d'appel de Paris, fils de l'académicien ami de Ducis, possédait d'autres fragments de ce même *Journal* se rapportant à une époque bien antérieure, et qu'il communiqua autrefois à Paul Albert; nous ne savons en quelles mains ces fragments ont passé; nous souhaitons que leur propriétaire actuel veuille bien les mettre ou les laisser mettre au jour : nous les accueillerions volontiers.

Le manuscrit de la Bibliothèque de Versailles que nous publions n'est pas entièrement inédit. M. Emile Delerot en a inséré d'importants extraits, en 1874, dans le *Bulletin de la Bibliothèque de Versailles*, recueil tiré à très petit nombre pour les habitués de notre salle de travail, et qui est devenu fort rare.

Nous ne pouvons mieux faire que de rappeler ici ce que disait avec une si délicate justesse M. Delerot, en présentant au public ce document que le défaut de place ne lui permettait pas alors de reproduire *in extenso*, mais dont il nous donnait déjà tout l'essentiel : « Nous avons, écrivait-il, extrait de ce manuscrit un certain nombre de passages choisis parmi les plus intéressants, et qui nous rendent témoins des dernières joies et des dernières souffrances du poète. Ses joies étaient celles d'un aimable vieillard, vénéré de tous, naïvement fier de sa gloire, sachant jouir tour à tour de la solitude et de la société d'amis choisis, parmi lesquels il en était d'illustres. Quant à ses souffrances, elles étaient plus profondes qu'on ne l'avait su jusqu'à présent : ce patriarche, sans qu'on s'en doutât, avait à ses côtés une Xantippe vulgaire qui le harcelait sans pitié. « Le bon Ducis » s'est même laissé battre par sa femme, et après avoir été battu, il n'a pas

moins rédigé pour elle une épitaphe où il la peint comme une *épouse précieuse*. C'est que Ducis avait conservé jusqu'à la fin un cœur qui se plaisait à tous les généreux pardons. Ce que surtout il conserva jusqu'à son dernier soupir, c'est l'amour passionné de l'indépendance, le goût des mœurs simples, la piété sincèrement tolérante. Ces sentiments se montrent en plus d'un endroit dans son Journal intime ; nous y trouverons des raisons nouvelles de respecter une mémoire qu'il y aura toujours grand profit moral à honorer d'un culte fidèle. »

1813.

NOVEMBRE. — *28. Dimanche.* Dîné avec de la Tour chez Mme de Germignies, avec elle, son fils, sa bru et sa petite-fille.

Une voiture pour revenir chez nous . . . . . . 2 francs.

29. *Lundi.* Dîné chez Campenon, avec lui, Mme Oger, ses deux filles, M. et Mme de Boufflers et M. Agnan.

Chanté ma chanson de six couplets au dessert. Remis une copie de ma main à M. de Boufflers.

Entendu le discours qu'avait prononcé M. de Boufflers pour la réception de M. de Château-brillant [*sic*] à la place de Chénier à l'Académie française.

30. *Mardi.* Dîné chez Talma, avec lui, mon neveu le peintre, son beau-frère, Euphrosine sa femme, Arnaud, de l'Institut, M. Magendie, médecin, et Madame, veuve de M. Buord, jeune Russe, etc.

DÉCEMBRE. — 1. *Mercredi.* Eté à Saint-Germain-en-Laye avec ma femme pour y nommer l'enfant dont Julienne, ci-devant ma domestique, actuellement boulangère à Saint-Germain, vient d'accoucher vendredi dernier, 26 du mois de novembre dernier. Nous avions avec nous, dans notre voiture à quatre roues et à quatre places, Léonard et sa nièce Catherine.

Arrivés à onze heures à Saint-Germain, embrassé l'accouchée se portant à merveille et ayant mis au monde une bien conditionnée et forte petite fille, presque sans douleur, tant la délivrance a été prompte. Eté à la municipalité avec l'enfant et la sage-femme et le père de l'enfant, André-Joseph Barrau, boulanger à Saint-Germain, rue au Pain. J'ai signé sur le registre comme témoin. Léonard a signé de même et dans la même qua-

lité. Nous avons été ensuite à la paroisse, pour y tenir l'enfant sur les fonts de baptême et le nommer. Moi Jean-François, et ma femme qui s'appelle Marie-Magdeleine, lui avons donné les noms de Jeanne-Marie-Clotilde, en y ajoutant ce dernier nom à cause de la mère qui s'appelle Julienne-Clotilde Bissé. C'est M. le second vicaire de la paroisse de Saint-Germain-en-Laye qui a baptisé l'enfant. C'est le même ecclésiastique qui a marié en face de l'église, et dans son église, Julienne avec André-Joseph Barrau, parce qu'ils n'avaient été mariés, dans le temps de la persécution de l'Eglise, que devant la municipalité. Julienne, dans son lit, m'a conté ce détail. Elle me dit qu'il était son confesseur et celui de son mari. Nous avons tous, ma femme, moi et Léonard, pris une bonne croûte au pot avant que de partir au baptême. Revenus du baptême, nous avons tous dîné ensemble. M. Barrau, père de l'enfant, Mme Corrée, la sage-femme, exerçant depuis longtemps cette fonction à Saint-Germain, très brave femme, ma femme, moi, Léonard et Catherine, sa nièce. Nous avons eu une bonne et excellente soupe, un bon bouilli, une ragoûtante poularde avec du cresson, deux beaux merlans très frais et bien frits, une tourte de dessert, deux grosses poires cuites au four de Barrau, de très bon vin et de bon café. Julienne m'a paru gaie, contente et heureuse, et tout m'a présenté un bon ménage : la religion, la bonne nature, le bon sens, le travail et le bonheur qui en est le fruit.

Fait nos adieux, embrassé l'accouchée, arrivés à six heures un quart à Paris, chez nous. J'ai donné en petits présents à l'accouchée, moi, un petit pain de sucre, une paire de forts et beaux couverts d'argent et deux livres de bonnes dragées. Ma femme lui a donné un bon et joli châle vert.

J'ai donné à Mme Corrée, la sage-femme, dont la figure m'a plu beaucoup, dix francs, cy.	10 fr.	» sols.
Donné à la garde sept francs, cy	7	»
Donné à la fille ou femme qui servait la maison, cinq livres, cy	5	»
Donné à l'église, au baptême de l'enfant :		
Pour l'église, à M. le second vicaire de la paroisse (qui a été récollet au couvent de Saint-Germain avant leur destruction), dix francs, cy	10	»

Au suisse, quarante-cinq sols, cy.	2 fr.	5 sols.
Au petit enfant de chœur, quinze sols, cy .	»	15
A un homme servant à l'église, 12 ou . .	»	15
Aux pauvres de la paroisse, 9 ou	»	10

Payé pour la voiture qui nous a menés et ramenés. Donné au cocher, très fort et très brave homme, qui nous a bien et sagement conduits. Cette dépense a été supportée également entre ma femme et moi.

2. *Jeudi*. Dîné chez M. Garnier, beau-père de M. Le Brun, avec lui, avec M. Lebrun et sa jeune femme, avec Achille du Parquet, l'ami de Lebrun, avec Firmin Didot, sa femme, ses deux fils et sa fille; avec M. Suchet, général et maréchal de Bonaparte en Espagne, avec sa femme, remarquable par sa beauté et son air de bonté, que j'avais à ma droite à table, et Mme Firmin à ma gauche; avec M. et Mme Lecoutant.

Firmin Didot me dit qu'il avait achevé d'imprimer, à la fin du troisième volume de mon édition, les lettres que m'a écrites M. Thomas; qu'elles lui avaient fait le plus grand plaisir, ainsi qu'à sa femme, et qu'il croyait que le public les lirait avec le plus grand intérêt. Il ajouta qu'on pourrait les tirer dans quatre ou cinq jours.

3. *Vendredi*. Dîné à la maison avec ma femme. Nepveu, à huit heures moins un quart, est venu m'apporter le premier exemplaire de l'édition de mes œuvres en trois volumes.

4. *Samedi*. Dîné à la maison avec ma femme et M. de la Tour.

5. *Dimanche*. Dîné avec ma femme chez Mme Destouches, la mère, avec elle et M. Destouches son fils.

6. *Lundi*. Dîné chez Campenon, avec lui, Mme Oger et ses deux filles.

Dépense en voiture . . . . 3 fr. 5 sols.

7. *Mardi*. Dîné à la maison, avec ma femme. Eté chez La Revellière-Lepaux. Je n'ai trouvé que sa femme; il était sorti.

Pour un fiacre, courses longues . . . . . 3 fr. 12 sols.

1814.

Avril. — 15. *Vendredi*. Ma femme a dîné seule [hier] à la maison. J'ai dîné à notre dîner des sept amis, chez Droz, avec sa femme Blanche et sa fille Constance.

Les sept amis :

Droz.
Andrieux.
Picard, absent.
Campenon.
Auger.
Roger.
Ducis.

Je lus au dessert : 1° mon épître dédicatoire en prose à Sa Majesté Louis XVIII, de mon édition ; 2° ma pièce de 100 vers et des 14 ajoutés en tête ; 3° mon remerciement à M. de Boufflers de sa belle épître et mon envoi en 21 vers à Mme de Boufflers, pour qu'elle présente ce remerciement à son mari. J'ai laissé ces trois morceaux à mon ami Andrieux, que j'ai prié de s'armer de son crayon rouge.

Nota. — Comme j'étais le matin dans mon lit, tout à côté de ma femme dans son lit, elle me demanda de demander pour M. Flanet, son neveu, qui, dit-elle, ne pourrait pas conserver longtemps sa place dans les Tabacs, sous M. le comte Le François de Nantes, et ci-devant ministre des Droits réunis, de demander, dis-je, pour lui, une place de consul à Saint-Domingue, dans son pays, comptant sur mon crédit futur auprès du roi Louis XVIII, qu'on attend à Paris dans quinze jours, pour l'y voir remonter sur son trône, après la chute et l'expulsion de Bonaparte, parti pour le lieu de son exil.

Ma femme a dîné chez son petit-gendre Gandolphe, avec lui et sa petite-fille Virginie. Elle m'avait conduit, dans son fiacre, rue Duphot, n° 17, chez Campenon, où j'ai dîné avec sa famille et de la Tour. Campenon a lu à sa famille ma pièce de cent quatorze vers. Il a été convenu qu'il ne la communiquerait pas, parce que j'étais décidé à ne pas la faire imprimer ni à la faire connaître.

Sur les huit heures et demie du soir, ma femme est venue me chercher avec Catherine, sa domestique, dans son fiacre, chez Campenon, où j'avais dîné. Comme je descendais de voiture à notre porte avec ma femme, rue de la Monnaie, s'est soudain jeté à mon cou M. Le Maire (1), professeur célèbre de langue

(1) Il s'agit ici évidemment d'Eloi-Nicolas Lemaire, le Lemaire de la *Collection*

latine, qui, dans la joie publique de n'avoir plus ce scélérat de Buonaparte pour empereur, me dit : « Eh bien, vous voilà secrétaire du Roi, puisque vous l'étiez quand il était MONSIEUR; si votre âge vous empêche d'en faire les fonctions, moi je serai votre secrétaire, et je les remplirai pour vous, mais il faut que vous en ayez le titre. » — J'ai répondu qu'à quatre-vingts ans passés, goutteux et à demi-aveugle, je voulais absolument rester libre...

MAI. — 19. *Jeudi.* Déjeuner chez Roger.

20. *Vendredi.* J'ai fait et signé ma lettre au Roi, où j'ai demandé pour mon neveu Ducis, le peintre, une place à Versailles à Sa Majesté. Cette lettre a été faite ce vendredi 20, entre nous trois, Ducis le peintre, Campenon et moi ; c'est M. de Montagnac qui s'est chargé de la rendre au Roi.

Eu à dîner mon ami Soldini.

21. *Samedi.* Dîné chez Gérard, peintre, avec lui, sa femme, mon neveu le peintre.

Déjeuné chez Mme Oger, avec elle, ses deux filles, M. le Curé de Plombières, son neveu, avec Campenon, avec Ducis le peintre.

Eté avec Mme Oger et M. le Curé de Plombières et son neveu, pour rendre visite à M. et Mme de Boufflers qui étaient sortis. Nous nous sommes fait écrire chez son portier.

Lu ma protestation dans le salon de Campenon, devant lui et mon neveu le peintre, et M. le Curé de Plombières et son neveu, et M. Bourrienne, qui était tout auprès de moi. Je leur ai lu ma pièce de cent seize vers, qu'il écouta avec la plus vive attention.

Donné au cocher de Gérard, qui m'a ramené chez moi, pour boire . . . . 1 fr. 10 sols.

. . . .

22. *Dimanche.* Dîné chez M. Peyre, l'oncle, moi et ma femme, avec lui, Mme Castellan, sa fille Julie, et M. Castellan, son gendre, avec M. Lecomte, sculpteur, et autres personnes.

des Classiques latins, qui était alors professeur de poésie latine à la Faculté des Lettres de Paris. On sait qu'il avait été successivement ardent révolutionnaire, puis courtisan déclaré et même assez plat de Napoléon. Il avait célébré, trois ans avant la petite scène que Ducis raconte, la grossesse de Marie-Louise en vers latins : *Carmen in proximum et auspicatissimum augustæ et prægnantis partum;* et, plus récemment encore, en 1812, il avait publié un compliment monumental à la même adresse, sous ce titre : *Premier anniversaire de S. M. le roi de Rome, ou Virgile expliqué par le siècle de Napoléon* (Paris, 1812, in-4°).

Avant de venir dîner chez M. Peyre, rendu visite à M. et Mme Destouches le fils et sa bru, avec lesquels nous avons dîné chez Mme Destouches mère. De ce dîner étaient leur fils, le jeune architecte, le seul fils qui leur reste après la mort de son frère, le militaire, et avec ce monsieur qui tient ordinairement la maison de Mme Bertrand, à Paris.

23. *Lundi.* Dîné chez mon neveu George...

24. *Mardi.* Dîné à la maison avec ma femme. Le matin, arrangé avec et chez mon neveu le peintre, avec Campenon, ma lettre au Roi pour lui demander la place de gardien et conservateur des tableaux et objets d'art à Versailles. J'ai écrit et signé chez lui cette lettre. Il dut la remettre le même jour à M. de Montagnac, qui la remettrait au Roi.

Convenu que mon neveu le peintre confierait à M. de Montagnac ma résolution de ne pas accepter, si le Roi me faisait l'honneur de m'y nommer, la place de sénateur; que M. de Montagnac en ferait part à M. l'abbé de Montesquiou, ministre de l'Intérieur, en le priant de faire connaître au Roi que tout mon désir était qu'il m'accordât le titre de son secrétaire avec une pension de six mille francs, comme j'avais joui de ce titre auprès de lui lorsqu'il était Monsieur, sous Louis XVI, avec seulement douze cents francs de traitement. J'ai ouvert sur ce désir le fond de mon cœur à mon neveu le peintre, qui me promit d'instruire ce jour même M. de Montagnac de ma détermination de ne quitter jamais mon cher désert ni pour la place de sénateur, ni pour toutes les places possibles. Il eut mon secret sur cet article et me promit de le taire. J'eus le cœur soulagé d'un énorme fardeau.

Suite du Mardi 24. Eu dans l'après-dîner, vers le soir, une scène avec ma femme, retombée dans un accès de folie et de folie violente. Mêmes outrages contre M. Prat, contre M. Soldini; mêmes dérisions, mêmes accusations contre ma domestique Adélaïde Allaire, contre sa sœur Geneviève, contre leur mère, la portière de la maison où nous logeons. Mêmes mépris contre moi, mêmes fausses imputations : « C'est moi qui l'ai abandonnée, lorsque je suis venu habiter Versailles et qu'elle a refusé de m'y suivre... »

Elle avait horreur d'avoir sa demeure à Versailles, et il fallait, sur mon domicile et sur tout, que je cédasse à ses volontés.

Elle retourna à son cher Paris et dans sa chère maison, rue de la Monnaie, n° 20, vis-à-vis la rue Baillet.

Dans cette scène, mêmes accusations, mêmes emportements contre ma famille... (Suit un passage que Ducis a voulu supprimer et qui est rendu illisible par des ratures et des taches.)

Cette femme me fait périr d'ennui; elle s'empare dans son radotage de tous mes amis. Et j'ai, moi, dans ma chambre (car nos lits se touchent), j'ai de plus ses répétitions du matin, ses larmes involontaires, ses fureurs et violences, et tout le malheur et le désespoir de vivre sous la main et en proie d'une femme qui a été, pendant vingt-six ans, un automate insensible, une égoïste parfaite et sans âme, avare jusqu'à la bassesse, jusqu'aux plus viles discussions pour dix sols, enfin une folle insupportable et incurable, véritable fléau dont je ne peux me délivrer qu'en me séparant d'elle; ce qu'enfin, après une générosité si peu sentie, je m'en vais faire pour ne pas vivre le plus malheureux des hommes, pour ne pas mourir d'ennui et ne pas devenir fou; crainte que j'ai eue, qui s'est augmentée, ayant senti les marques d'une tête qui se dérange et me rappelant que mon frère George, dont la raison était si ferme, est mort fou furieux et s'est jeté par la fenêtre, — ayant reçu de la nature une imagination prédominante, quelque intelligence, une bonté, un penchant à la confiance et à la pitié passant toutes bornes, et qui vient enfin d'expirer.

Suite du Mardi 24. La grande scène de ma femme avec moi, cette scène où elle m'a traité de gueux, de scélérat, de misérable, et où elle m'a battu, fondant avec rage et à grands coups de poing sur moi, m'a tout à fait éclairé sur son caractère. M. Flanet, son neveu, me contait en détail toutes les dernières défaites, tous les derniers désastres de Bonaparte, et les espérances publiques de sa chute prochaine. Elle était tout auprès de lui, avait l'air de dormir; mais je crois et j'ai lieu de croire qu'elle écoutait tout et que tout ce détail la mettait au désespoir. Dans l'explosion de sa fureur, elle cria que si elle tenait entre ses genoux la tête de Bernadotte, ce traître à Bonaparte, elle lui couperait le cou avec son couteau. Je concevais bien et je voyais tous les jours son amour pour ce scélérat, parce que son fils était employé par cet usurpateur comme architecte du gouvernement et comme commandeur des pompiers pour le civil,

mais je n'aurais jamais soupçonné que cet amour allât jusqu'aux imprécations et à la rage contre ses ennemis. Toutes ces dérisions et impiétés, tous les sobriquets donnés à M. Soldini et à M. l'abbé Prat, son confesseur, tout ce qui lui échappa dans cet accès de fièvre chaude me détrompa sur l'idée que j'avais eue mal à propos autrefois sur sa simplicité de caractère. Je vis que cette simplicité apparente dans une femme sans esprit, mais pourtant avec le bon sens de la nature et une certaine sensibilité machinale, n'était que de l'automatie, qu'elle cachait un égoïsme extrême dont elle ne pouvait pas se détacher. J'eus la preuve qu'elle ne m'avait et qu'elle n'avait jamais pu m'aimer et sortir d'elle-même par un sentiment généreux, vertu qui lui est tout à fait étrangère. C'est donc elle-même qu'elle a toujours cherché. Je n'ai pas été étonné qu'elle ait donné, dans le temps, ses bijoux à sa bru; mais elle a donné tout ce qu'elle avait de meubles à son fils, de sorte qu'elle a fini par être presque meublée par moi... Elle recevait mes parents et amis avec murmure et une âme avare... A Versailles, rien pour le bois, rien pour le vin, rien pour les gages de ma domestique.

Quand Léonard, son ancien domestique, lui donna pour sa domestique particulière Catherine, sa nièce, dont elle avait absolument besoin, j'eus bien de la peine à la faire consentir à me payer par jour, pour sa dépense, cinquante sols au lieu de quarante, et vingt sols pour sa domestique particulière au lieu de dix qu'elle me proposait, de sorte que la dépense d'elle et de sa jeune Catherine n'eût été que de cinquante sols par jour au lieu de trois livres, comme je l'ai exigé; ce qui fut, entre nous, le sujet d'une dispute violente de son côté et fort douce du mien.

Suite du Mardi 24. A Versailles, quand, enfin, elle y est venue, elle s'est trouvée bien logée et n'ayant pas eu un sou à dépenser; j'avais mis à cet égard pour elle du soin et de la délicatesse. Quand, oubliant tout le passé, les dix-huit mois de sa désertion, etc., etc., touché d'une chute dangereuse qu'elle avait faite dans sa chambre à Paris, je consentis à partager dans sa maison son logement avec elle, je fis une dépense de presque 500 livres pour rendre propre et décente une chambre au sixième étage, chambre à cheminée; et elle aurait dû peut-être un peu m'imiter. Mais quand il s'agit d'épargner son argent, elle est

fort ménagère, point du tout honteuse. Et je l'ai toujours trouvée fort libérale quand il s'agit du mien.

Notez que, sans cette chambre, arrangée à mes frais, je n'ai pour logement chez ma femme qu'une chambre unique et commune avec elle, où je n'ai pas le moindre petit meuble à moi pour y serrer quelques papiers, chambre où jour et nuit je suis condamné à entendre le bruit assourdissant d'une des rues les plus passagères de Paris et où, de grand matin, j'ai besoin de prier plusieurs fois ma femme de ne pas recommencer ses éternelles histoires.

J'ai donc été forcé de reconnaître comme une vérité démontrée que la prétendue douceur de ma femme n'était qu'une négation d'âme, et, depuis sa folie, j'ai vu qu'au fond mon malheureux mariage m'a associé à une femme non en rapport de caractère avec moi, mais sur tous les points mon antipode et mon contraire.

25. *Mercredi*. Dîné chez M. de Normandie, un de mes anciens amis de Paris, avec mon neveu George et M. Détains, son intime ami; avec sa femme, ses enfants, filles et garçons, son gendre, M. de Saint-Paul, M. Flori.

Sur les une heure après midi, un jeune clerc de notaire est venu pour me faire signer mon autorisation à ma femme pour l'autoriser à cautionner son fils dans l'emprunt d'une somme de 10,000 francs, qui le mette en état d'achever la construction d'une maison à lui déjà commencée.

J'ai refusé ma signature et ma femme m'a répété sur-le-champ qu'avec une sommation de 6 francs l'on s'en passerait.

26. *Jeudi*. Dîner chez Droz, avec lui, sa femme et ses filles, avec Picard, Auger, Campenon. Andrieux n'est venu qu'après le dîner. Nous avions à dîner M. Clément de Ris, sénateur ou membre du Corps législatif, et une jeune dame et son mari.

Léonard est venu me prendre avec un fiacre et m'a ramené chez moi.

Lu mes cent seize vers, ma *Protestation* et mon *Remercîement* à M. de Boufflers, et mon envoi à Mme de Boufflers.

27. *Vendredi*. J'ai apostillé fortement le mémoire de mon neveu Ducis, le militaire, adressé à M. le comte Dupont, ministre de la Guerre. Voici mon apostille : « Je prie instamment et avec le plus profond respect Monseigneur de vouloir

bien être favorable à la demande de mon neveu, le fils de défunt mon frère, doyen de la Cour d'appel, et dont je lui certifie la bonne conduite, la valeur, le zèle et la fidélité. »

Son mémoire demandait au ministre de le faire entrer dans la maison militaire du Roi.

Paul était, en formant cette demande, capitaine dans les houssards de Chamboran et portant la décoration militaire dont il fut décoré sur le champ de bataille. Il joignait au mémoire contenant sa demande l'état succinct de ses services militaires.

28. *Samedi.* Eu à dîner à la maison notre ami de la Tour.

29. *Dimanche, fête de la Pentecôte.* Dîné chez Mme de Germignies, avec elle, mon ami de la Tour, avec le fils de Mme de Germignies, sa petite-fille, et plusieurs autres personnes, hommes et femmes.

Causé en particulier sur ma situation avec mon ami de la Tour, dont le conseil m'a paru excellent.

30. *Lundi.* Deux fiacres . . . . 3 fr. 8 sols.

31. *Mardi.* Dîné avec ma femme chez Mme veuve Agasse, avec elle, mon beau-fils Peyre, sa femme, sa fille, etc.

JUIN. — 1. *Mercredi.* Dîné avec ma femme chez ma belle-sœur, Mme Ducis, veuve de mon frère George, avec elle, son fils Paul, Mme Milon, M. Aliès, son prétendu, et un jeune ami de mon neveu nommé M. Alitas.

Une commission à Chevrère . . . . . . 1 fr.

Une autre commission à Chevrère . . . . » 12 sols.

3. *Vendredi.* Dîné à la maison avec ma femme. Refusé à ma belle-sœur George de présenter, moi, en mon nom, un mémoire au Roi pour faire entrer son fils dans les chevau-légers de la garde du Roi.

4. *Samedi.* Ecrit le matin à Campenon pour qu'il me prête et m'envoie aussitôt trois cents livres. (En marge : *Reçu de M. Campenon 300 livres;* et plus bas, de la main de Campenon : *M. Ducis m'a rendu les 300 francs.* Signé : *Campenon.*)

5. *Dimanche.* Dîné avec de la Tour chez Mme de Germignies, avec son fils, sa petite-fille et plusieurs messieurs et dames. Causé avec de la Tour sur la peine qui occupait mon esprit. Il me donna le conseil d'attendre les événements, en conservant ma résolution secrète qui était sage, mais sans trouble, de sorte que j'aurais l'honneur devant le public et le profit et la

douceur de ma résolution accomplie. Je sentis mon cœur tout soulagé.

6. *Lundi.* J'ai dîné chez Ginguené, avec lui et sa femme et leur jeune fils adoptif; avec Garat et sa femme et le médecin Alphonse Le Roi. Je leur ai lu ma *Protestation* et mes cinq cents vers faits pendant le couronnement de Bonaparte.

7. *Mardi.* Dîné à la maison avec ma femme et le capitaine Richard. Ce jour a paru ma *Protestation* dans le *Journal des Débats.*

8. *Mercredi.* Dîné chez Mme Catelan, avec elle, Mme Grandmont, sa sœur, leurs maris, M. et Mme de Montagnac et mon neveu le peintre. Assisté avant dîner à la lecture du drame d'*Alexandre*, par M. de Montagnac, mais seulement quatre actes, le cinquième restant encore à faire. Talma était du dîner. Mme de Staël a assisté à la lecture. Ce qui l'a frappée lui a paru bien neuf, et du plus grand effet, ainsi qu'à moi. C'est dans le genre du drame purement historique, fait pour être lu et non joué.

9. *Jeudi.* Dîné chez Droz, avec lui, sa femme et sa fille; avec Campenon, Picard, Auger et Roger, et avec M. Clément [de Ris], du Corps législatif, et sa femme. Andrieux n'est venu qu'après dîner.

10. *Vendredi.* Dîné à la maison avec ma femme. Dans l'après-midi est venu nous voir M. Bos-Roger du Muits, qui m'a appris l'affligeante nouvelle de la très dangereuse maladie de M. le vénérable curé de l'église-cathédrale et paroissiale de Saint-Louis de Versailles, mais en ajoutant qu'il y avoit du mieux et que l'on espéroit beaucoup.

A Saint-Germain-l'Auxerrois, pour la guérison de M. l'abbé Sortais, mon curé à Versailles, paroisse Saint-Louis, donné à la sacristie, pour trois messes à cette intention. . . . 3 fr. »

11. *Samedi.* Dîné à la maison avec ma femme. Dans l'après-midi, j'ai acheté chez M. Famechon, marchand orfèvre, quai des Orfèvres, *Aux Quatre-Colonnes :*

Un chapelet . . . . 3 fr. »
Une croix d'argent . . . . 8 »
Une médaille offrant d'un côté une croix, et, de l'autre, la figure de notre Saint-Père le Pape. . . . 3 50

Ces trois objets ont été bénis par le Saint-Père.

12. *Dimanche, Fête-Dieu.* Dîné à la maison avec ma femme.

13. *Lundi.* Dîné à la maison avec ma femme. Déjeûné, moi et ma femme, chez M. de la Révellière-Lépeaux, avec lui, sa femme et son fils Ossian.

VERSAILLES

14. *Mardi.* Dîné à Versailles, moi, ma femme, avec M. Soldini.

En partant de Paris, en montant en voiture, donné à Chevrère, portier de la maison de ma femme, pour ses commissions, soins et services qu'il m'a rendus pendant mon séjour à Paris, quinze francs, cy . . . . 15 fr. »

Eté avec Soldini au salut à Saint-Louis, notre paroisse. Eté ensemble savoir des nouvelles de l'état de M. le curé, dangereusement malade.

J'ai couché dans ma chambre, et ma femme a couché dans la sienne, au midi.

J'ai payé à notre bon petit cocher, selon sa convention avec Léonard, à Paris, 14 francs et 20 sous pourboire, ce qui fait 15 francs, dont ma femme a payé la moitié, cy. . . 15 fr. »

15. *Mercredi.* Dîné à la maison avec ma femme. Le matin, sur les dix heures, lorsque j'étais dans mon lit, ma femme s'y est assise et m'a dit une funeste nouvelle qu'on m'avait cachée : c'était la mort de M. l'abbé Sortais, curé de l'église-cathédrale et paroissiale de Saint-Louis, et depuis longtems mon conseil et mon très vénérable et saint confesseur.

M. Soldini, mon ami, m'a dit qu'il était mort le dimanche 12 juin, Fête-Dieu, à neuf heures du matin, d'une fièvre maligne avec le pourpre, une des plus terribles et des plus compliquées, et qu'il avait été enterré le lendemain lundi 13, dans le cimetière de la paroisse, au pied de la croix, à côté de M. Gandolphe, son prédécesseur, sur les sept heures du matin, par une pluie à verse ; et avec les regrets, les larmes et la vénération de toute la paroisse pour toutes les vertus d'un curé plein de sagesse et de charité, d'un véritable ange sur la terre, emporté à quarante-six ans; né à Nogent-le-Rotrou, laissant une mère vivant dans son pays et un frère qui vivait avec lui.

Un mois auparavant, était mort, dans cette paroisse, M. l'abbé Le Hérissé, grand vicaire du diocèse, édifiant et excellent prêtre, homme de beaucoup de jugement et d'esprit, le conseil de

notre évêque, et qui l'avait décidé à la nomination du saint curé que nous avons eu le malheur de perdre.

Nota. — Sur les onze heures du matin, lorsque j'étais accablé de la triste nouvelle, m'est arrivée une lettre de mon ami Richard (Gabriel-François-Hugues-Erasme Richard), des *Trois-Epis* de Londres.

16. *Jeudi.* Dîné à la maison avec ma femme et M. l'abbé Dufour.

J'ai été, le matin, saluer M. l'abbé de la Fage. Dans la contribution volontaire des habitants de Versailles pour aider le Roi et ses excellentes et nobles intentions dans les circonstances présentes où la France est si pauvre, il a donné la somme de 100 francs, et il m'a dit à ce sujet que je ne pouvais me dispenser de donner pour cette contribution la même somme, ce que j'ai fait aussitôt en la comptant à M. Desjardins, notaire, qui l'a reçue et l'a jointe aux autres sommes déjà données.

Nota. — Le mardi 14 juin, présent mois, tout compte définitif fait avec Léonard, j'en ai reçu net, à Paris, la somme de 1.500 francs, dont je lui ai donné ma quittance avant notre départ pour Versailles. La somme qu'il ma comptée et qui me reste en partant est de 970 livres. J'ai remis à Adélaïde 400 francs pour payer boulanger, boucher, marchands de bois et de vin.

17. *Vendredi.* Dîné à la maison avec ma femme et mon neveu George.

Talma est venu avec Mlle Duchesnois et ses autres camarades de Paris, à Versailles, pour jouer ma tragédie d'*Hamlet*, sur le théâtre de la ville. On a donné pour petite pièce *Les Déguisements amoureux.*

J'ai payé à ma domestique Adélaïde, à Catherine, domestique de ma femme, et à Geneviève, sœur d'Adélaïde, leurs places dans une troisième loge. J'ai donné à ma nièce Lefrançois dix francs pour deux places de premières. Elle a donné la moitié de ces 10 francs à sa sœur Verdier pour voir *Hamlet;* mais elle s'est trouvée mal chez elle, de fatigue, et n'a pu y aller.

18. *Samedi.* Dîné à la maison avec ma femme. Sur le midi, comme il me l'avait promis, est venu me voir M. l'abbé Prat, très vénérable prêtre, attaché à la paroisse Notre-Dame, ami intime et confesseur ordinaire du défunt M. l'abbé Sortais. Il a eu la bonté et la charité de vouloir bien se charger de la direction

de ma conscience et, pour la première fois, il m'a entendu en confession dans ma chambre et m'a permis de communier demain à la messe de huit heures, à la chapelle de la Vierge à Saint-Louis, notre paroisse, messe qui sera dite pour le repos de l'âme de notre vénérable et saint curé.

Ma nièce Verdier et M. de la Croix, juge civil au tribunal de Versailles, sont venus nous voir avant dîner. George a déjeûné avec ma femme et moi; nous avons pris le chocolat ensemble et il est retourné à Paris.

19. *Dimanche*. Dîné à la maison avec ma femme. X... (*nom illisible*) est arrivé à Paris pour dîner avec nous, mon ami Campenon, Mme Oger, ses deux jeunes filles : celle par nature, celle par adoption, M. Jarps et M. Bourier qui a vu souvent M. le comte d'Angiviller à Altona, près Hambourg. M. Soldini a dîné avec nous, comme il a coutume tous les dimanches.

Campenon et ces dames avaient apporté avec eux dans leur voiture deux bouteilles de vin de Bordeaux, un pâté de jambon et un gros homard. Ils ont retourné, après dîner, dans... (*la suite manque dans le manuscrit*).

Le matin, été à Saint-Louis, ma paroisse, avec le bras de Geneviève, entendre une messe dite à la chapelle de la Vierge, pour le repos de l'âme de notre vénérable curé de Saint-Louis, Jean-Simon Sortais. Je l'ai entendue et j'y ai reçu la sainte communion de la main de M. Arnoud, son ami particulier, ainsi que M. Prat, son confesseur, et M. Hénaut.

Le matin, le frère de feu notre vénérable curé, qui avait communié auprès de moi à la sainte table, de la main de M. Arnoud, vint chez moi, sur une lettre que j'avais eu l'honneur de lui écrire, me faire don d'un petit reliquaire qu'il avait toujours sur lui, avec lui, et qu'il tenait toujours dans ses prières, même avant qu'il fût prêtre; mais il me pria de le lui donner à ma mort, par le grand prix qu'il y attachait. Il me lut le testament de Monsieur son frère, plein de modestie, de charité et d'onction.

20. *Lundi*. Dîné ensemble à la maison, moi et ma femme.

Une lettre de Mme Peyre me demanda pour son mari une lettre de recommandation auprès de Mgr le Ministre de l'Intérieur.

21. *Mardi*. Dîné à la maison avec ma femme. J'ai répondu à Mme Peyre, la bru de ma femme, et lui ai envoyé la lettre de

recommandation auprès de M. l'abbé de Montesquiou, ministre de l'Intérieur.

Acheté un petit livre de comptes . . . . . 1 fr. 16 sols.

22. *Mercredi.* Dîné à la maison avec ma femme. Le matin, dans la sacristie, chargé un homme honnête, attaché au service de la sacristie, de remettre à M. Dromo 20 francs pour des messes à dire pour le repos de l'âme de M. Sortais...

23. *Jeudi.* Dîné à la maison avec ma femme.

Payé :

Pour les impositions, dont quittance.		24 fr.	25
A l'épicier, dont quittance.		128	17
A Mlle Cléas, pour le terme.		110	10
A Mlle Marianne, mon aveugle.		25	»
A Mlle Rose.		25	»
A Doisneau, mon boulanger, du 30 mars dernier	53 fr. »	108	12
A Doisneau, mon boulanger, du 15 juin.	55 »		
A Tricotel, marchand de bois.		100	15
A Crété, mon boucher		146	10
A Le Sage, marchand de vin.		43	16
A Boudier, mon serrurier		6	15

Argent reçu par Adélaïde Allaire, ma domestique :

D'une part.	400 fr. »	780	»
Plus.	300 »		
Plus.	80 »		

24. *Vendredi. La Saint-Jean d'été.* Dîné à la maison avec ma femme.

Adélaïde, ma domestique, et Catherine, domestique de ma femme, ont été à la fête de la Saint-Jean, à la Chapelle-Saint-Jean, petit village après Saint-Cyr.

25. *Samedi.* Dîné à la maison avec ma femme.

26. *Dimanche.* Dîné à la maison avec ma femme et M. Soldini.

27. *Lundi.* Dîné à la maison avec ma femme.

28. *Mardi. Idem.*

J'ai apostillé le mémoire par lequel Mme Le François, ma nièce, a demandé à Mgr le grand chancelier de France une place de greffier pour son mari.

29. *Mercredi.* Dîné à la maison avec ma femme.

30. *Jeudi.* Dîné, moi et ma femme, chez ma sœur, avec elle, son fils Auguste et sa fille, Mme Verdier. Après dîner, ma sœur me pria de la suivre dans le petit cabinet de sa chambre à coucher. Là, lorsque je fus assis auprès d'elle, elle m'annonça deux choses importantes, deux bonnes nouvelles : la première, que, sentant sa mémoire très affaiblie par l'âge et craignant d'être exposée aux ruses et aux pièges des gens adroits et intrigants, pour sa sûreté et sa tranquillité, et celle de sa famille, elle avait d'elle-même et librement, par ses propres réflexions, pris le parti de se choisir un conseil, sans lequel elle ne pourrait jamais aliéner rien de ses biens fonds, se réservant la jouissance pleine et entière de ses revenus, et me dit qu'elle avait choisi pour ce conseil M. Ponce, son avoué, que je connaissais. Je lui en fis mon compliment de tout mon cœur. Mais je lui dis que, si j'étais charmé de voir la sage défiance d'elle-même et les précautions nécessaires qu'elle avait prises pour ses affaires temporelles, j'espérais que Dieu lui ferait la grâce de pourvoir efficacement à ses affaires spirituelles, à la grande affaire de son salut, en se souvenant de l'éducation très chrétienne et des grands exemples de religion que nous avons reçus de nos père et mère. Elle m'assura que déjà elle avait commencé d'aller exactement à la messe les dimanches et fêtes. Je fus enchanté et pénétré de ce grand trait de la miséricorde de Dieu sur elle. Je lui dis bien que si Dieu venait de sauver Paris et la France en nous rendant Louis XVIII, notre souverain légitime, et l'ancienne famille des Bourbons par un miracle éclatant et sans exemple, Dieu signalait ses miséricordes dans tous les sens sur elle, sur une simple particulière comme sur un grand royaume, et qu'avec Dieu et un conseil qui lui serait donné par lui pour son salut, elle jouirait du calme du cœur et de la bonne conscience comme elle jouirait de la sécurité dans ses affaires temporelles. Cet entretien m'a laissé dans le cœur une joie sainte et m'a fait admirer avec larmes les richesses immenses de la miséricorde du Seigneur.

Juillet. — Une apostille de ma main sur un mémoire au Roi présenté par mon neveu Le François, comme le mari de ma nièce Caroline Heurtin, pour obtenir la régie de la belle terre de Navarre ou une autre.

Une apostille pour le même objet, de ma main, sur un mé-

moire présenté par le même neveu Le François à M. l'abbé de Montesquiou, ministre de l'Intérieur.

Cet objet n'ayant pu être obtenu, une autre apostille de ma main sur un mémoire présenté par le même neveu Le François, à M. de Braye, chancelier de France, pour obtenir une place de greffier.

Une apostille au bas d'un mémoire présenté par Peyre (son beau-fils), à Mgr le Ministre de l'Intérieur (M. l'abbé de Montesquiou), pour obtenir de lui un moment d'audience particulière. Dans cette apostille, voici comment j'ai parlé de moi à ce ministre : « Arrivé à l'âge de quatre-vingts ans, affligé de la goutte et d'un nuage permanent sur la vue (ce qui est pour moi le plus grand malheur), n'ayant jamais vécu et pu vivre que libre et caché, il ne me reste plus, Monseigneur, qu'à mourir de même, etc. »

10. *Dimanche* [à Paris]. Dîné à la maison avec ma femme, avec M. Soldini et mon ami Richard, le capitaine, arrivé à Versailles pour dîner avec nous, et ensuite ramené à Paris par la même voiture, qui l'est venu prendre à la maison.

11. *Lundi*. Dîné à la maison avec ma femme. Ecrit une lettre à M. de la Croix, sur le conseil demandé par ma sœur.

Pour avoir porté ma lettre à la mère Allaire. . . 20 sous.

12. *Mardi*. Dîné à la maison avec ma femme.

Le matin, lorsque je transcrivais l'*Eloge du grand homme*, est arrivé, joyeux, M. de la Croix à qui j'avais écrit la veille. Il me dit : « Soyez tranquille, votre signature est rayée sur le mémoire de Mme Verdier, votre nièce. Elle vous y avait fait le provocateur de la demande d'un conseil pour madame votre sœur, comme l'ayant demandé elle-même dans une sage défiance d'elle-même, surtout après avoir eu la faiblesse de cautionner M. le baron du Mai. J'ai lu votre lettre à M. Ponce, l'avoué de madame votre sœur. Il a refusé d'être son conseil, parce qu'il ne peut pas être à la fois son avoué et son conseil. M. Macippe n'a pas accepté parce que, actuellement, étant fort à son aise, il se repose, et qu'il est plus souvent à Paris qu'à Versailles. Moi, j'ai refusé aussi, parce que je suis juge et qu'il faudrait me récuser, si madame votre sœur avait affaire à notre tribunal. J'ai indiqué M. Gilbert, notaire à Versailles, à ma place. M. Horri a aussi refusé pour diverses raisons qu'il vous a dites, et entre autres,

parce qu'il demeure à Paris. Vous venez de refuser vous-même, et j'ai fait rayer devant moi votre nom que vous aviez mis sur le mémoire de Mme Verdier sans l'avoir lu. J'ai déclaré votre intention qui est le refus. Vous n'avez plus la moindre inquiétude à avoir. Rentrez dans votre calme. Je suis charmé d'avoir fait tout ce qu'il fallait pour vous le rendre. Quant à madame votre sœur, je ne lui ai rien dit pour l'engager à se faire nommer un conseil, et rien pour l'en dissuader. »

Il a voulu rester neutre entre la mère et les enfants.

13. *Mercredi.* Dîné à la maison avec ma femme. Envoyé au frère de M. Sortais mes œuvres en trois volumes.

14. *Jeudi.* Envoyé à mes nièces Le François et Verdier mes œuvres en trois volumes.

Dîné à la maison avec ma femme, son fils, sa bru, sa petite-fille Clari, et avec ma belle-sœur, veuve de mon frère George, et son fils, mon neveu, Paul-Auguste George, maréchal des logis dans les mousquetaires noirs de la garde du Roi.

Fait présent à Clari d'un lys en argent placé sous une couronne, le tout en argent et brillanté. Je lui en ai remis un autre tout pareil pour le donner de ma part à sa sœur Virginie, actuellement Mme Gandolphe.

16. *Vendredi.* Dîné à la maison tête à tête avec ma femme.

17. *Samedi.* Dîné à la maison avec ma femme et M. Foubert le neveu.

18. *Dimanche.* Dîné chez Gérard, le peintre, avec lui, sa femme, mon neveu le peintre, sa femme et M. Foubert.

Un peu avant quatre heures est arrivé de Londres mon bon et ancien ami Gabriel-François-Hugues-Erasme Richard, des *Trois-Epis*. Je ne l'ai pas reconnu d'abord, mais au second regard, je l'ai embrassé en le nommant. Il a couché dans une petite chambre, au troisième étage.

19. *Lundi.* Dîné à la maison avec ma femme et Richard, des *Trois-Epis*. Nous avons, ma femme, lui et moi, déjeuné ensemble avec du chocolat.

Richard des *Trois-Epis* a continué à coucher dans sa chambre, au sixième.

20. *Mardi.* Dîné à la maison avec ma femme et Richard des *Trois-Epis*. Promenade avec Richard, le tenant par le bras dans la cour du Louvre.

21. *Mercredi.* Dîné à la maison avec ma femme et mon ami Richard des *Trois-Epis.*

22. *Jeudi.* Dîné chez M. Nepveu, mon libraire, avec lui, sa femme, ma femme, mon ami Richard des *Trois-Epis*, avec Mme Deslandes, mère de la femme de Nepveu, avec un de ses fils et avec Andrieux et Campenon.

J'ai donné à Richard des *Trois-Epis* les trois volumes de mon édition, cartonnés. Campenon, au dessert, nous lut, dans le volume de mes poésies, la petite pièce des *Chiens tragiques*, que j'ai adressée à mon ami Richard, né à Strasbourg. Il l'a lue admirablement, selon Richard et moi.

23. *Vendredi.* Dîné à la maison avec ma femme et mon ami Richard des *Trois-Epis.*

VERSAILLES

24. *Samedi.* Dîné à Versailles tête à tête avec Richard des *Trois-Epis.*

Arrivés ensemble à Versailles. Payé pour le prix convenu de la voiture. . . . . 13 francs.

Pourboire au cocher. . . . . 1 franc.

J'ai couché dans ma chambre à l'ordinaire, dans le lit de ma mère. Richard des *Trois-Epis* a couché dans la chambre et le lit de ma femme, qui a voulu qu'il couchât dans son lit afin d'être plus à portée de veiller sur moi. Ma femme est restée à Paris.

. . . .

DÉCEMBRE. — 18. *Dimanche.* Dîné à la maison avec ma femme (*de même jusqu'au 25*).

25. *Dimanche*, *Noël.* M. Soldini a dîné avec nous.

26. *Lundi.* Julienne est venue avec sa petite fille, ma filleule et celle de ma femme, dîner avec nous. C'était la veille de Saint-Jean l'Evangéliste, mon patron. Elle est retournée le même jour à Saint-Germain-en-Laye.

27. *Mardi.* M. Flanet a dîné avec nous.

28. *Mercredi.* Ma femme et moi nous avons dîné chez M. Voisin.

29, 30, 31. Dîné, ma femme et moi, à la maison.

1815.

JANVIER. — 1. *Dimanche.* Dîné, ma femme et moi, à la maison. M. Soldini a dîné avec nous.

2 et 3. *Idem.*

4. *Mercredi. Idem.* Déclaré le soir, au coin de mon feu, à [mon neveu] le peintre, que lui et son frère George étaient mes légataires universels.

5. *Jeudi.* Nous avons dîné, ma femme et moi, chez ma sœur.

6. *Vendredi, les Rois.* Nous avons eu à dîner mon neveu le peintre et M. de Baufremont, son ami.

Envoyé à Rosette. . . . . 80 francs.

PARIS

7. *Samedi.* Parti avec ma femme pour Paris. Dîné avec ma femme chez Campenon, avec lui, Mme Oger, ses deux filles, Mme Hauguet, Vénus Pâtissière (1), M. Villemain, professeur, un jeune homme étudiant, son élève, qui nous a reconduits dans notre voiture, et dîné avec d'autres convives. Nous étions douze. Couché dans mon lit placé à côté de celui de ma femme.

8. *Dimanche.* Dîné, moi et ma femme, chez M. Coutant et sa femme, rue Saint-Marc, n° 21, avec eux, Mme Hauguet, mère de Mme Coutant, avec madame sa sœur, Caroline Hauguet, ayant encore son mari qui était frère de défunt M. Hauguet, dont est veuve Mme Hauguet, Vénus Pâtissière, mère de Mme Coutant et de Ferdinand Hauguet, jeune homme qui travaille actuellement comme surnuméraire avec Hauguet dans les bureaux de M. Benoît, ami depuis longtemps de Mme Hauguet (Vénus Pâtissière), avec la belle Mme Suchet, avec M. Le Brun, poète, et sa jeune et charmante épouse, avec M. du Parquet, ami intime de M. Le Brun, et avec mon neveu Ducis, le peintre.

Eté, d'après notre convention avec Campenon, accompagné de son neveu, sur les huit heures un quart, à l'Hôtel de la Librairie, rue de Tournon, chez M. Royer-Collard, ministre de la Librairie, où j'ai trouvé Campenon, à qui j'avais donné rendez-vous la

(1) Mme Hauguet, dont il est parlé plus loin.

veille chez lui où je dînais. Il m'a présenté à M. Royer-Collard, qui m'a présenté à Mme Royer-Collard, son épouse. Il m'a amené sa jolie fille, petite muse de sept ans et qui fait déjà des vers. Ce bon père, ce bon mari, ce bon ministre m'a comblé de marques d'intérêt et de bonté. Je l'ai remercié de m'avoir mis sur la liste des pensions des hommes de lettres sur les fonds qui leur sont réservés. Revenus, avec mon neveu, le peintre, chez M. et Mme Le Coutant. Pour les frais en courses et en fiacre . . 5 francs.

9 et 10. Dîné à la maison avec ma femme.

11. *Mercredi.* Le chevalier Richard a dîné avec nous.

12. *Jeudi.* Dîné à la maison, seul avec ma femme. Le matin, causé à fond avec Andrieux, chez lui. Conté tout : les actes et les intentions. Et aussi avec Droz.

13. *Vendredi.* Dîné à la maison avec ma femme.

14. *Samedi.* Dîné chez et avec Campenon et ses dames, et rendu visite avec Mme Auger à Mme Bourgeois.

15. *Dimanche.* Dîné à la maison avec ma femme, Mme Ducis, veuve de mon frère Louis, mon neveu George Ducis, sa femme, Adèle Ducis, leur fille aînée, âgée de douze ans. (Premier dîner de famille.)

16. *Lundi.* Dîné avec ma femme, à la maison, et avec mon ami de la Tour.

17 et 18. Dîné à la maison avec ma femme.

19. *Jeudi.* Dîné chez Népomucène Le Mercier, rue Neuve-des-Mathurins, 407, avec lui, sa femme Joséphine et Parseval-Deschênes, son ancien ami. J'ai laissé à Le Mercier, pour les garder, mes vers faits sur Bonaparte pendant son couronnement à Paris. Il en a fait la lecture après dîner devant sa femme et Parseval-Deschênes. Il a aussi lu la seconde pièce contre Bonaparte faite quelques mois avant sa chute et je la lui ai aussi laissée comme la première, pour jamais.

Pour retourner à la maison . . . . 1 fr. 15 s.

20. *Vendredi.* Dîné à la maison avec ma femme.

21. *Samedi.* Dîné à la maison avec ma femme.

Eté à la messe pour le repos de l'âme du feu roi Louis XVI, dans la tribune de M. le curé de Saint-Eustache, M. l'abbé Le Bossu; messe à jamais mémorable et célébrée dans tout le royaume.

Mme Oger, il y a quelques jours, m'a parlé chez elle, avec un

grand intérêt, comme d'une femme d'un grand mérite et d'une femme très malheureuse, de Mme Andravi, ma nièce, qui a voulu agir sur moi par ce moyen, en employant mes amis. Ceci est dans sa marche que je connais depuis longtemps.

Aujourd'hui, Hoguer, pour lequel on connaît ma confiance et mon estime et mon ancienne amitié, m'a parlé avec beaucoup d'intérêt de Mme Verdier, comme d'une femme on ne peut pas plus malheureuse, chose arrangée par cette dame dont je connais les marches.

22. *Dimanche.* Dîné avec ma femme, avec et chez ses enfants et Mme veuve Agasse.

Ma femme a dû montrer à Peyre la réponse que j'ai reçue de M. le comte de Chabrol, notre préfet, sur le compte de son fils. Ce préfet lui a été utile.

J'ai écrit ce 20 au maire de Saint-Germain-en-Laye une lettre en faveur de Barraud, boulanger de la seconde classe dans cette ville, le mari de Julienne, qui m'a servi, à Versailles, pendant dix ans.

Hier, j'ai vu chez moi, le soir, mon neveu, le peintre, et sa femme, qui sont venus me rendre visite. Mon neveu m'a conté au vrai l'histoire de ma pension comme homme de lettres. Elle n'avait d'abord été que de 15,000 francs.

23 et 24. Dîné à la maison avec ma femme.

25. *Mercredi.* Déjeuner avec du chocolat chez Gérard, peintre et mon ancien ami, dans la chambre de sa femme.

27. *Vendredi.* Eu à dîner notre ami de la Tour. Pour Mme Le François, j'ai demandé pour elle à MM. les administrateurs de la Loterie générale de France de vouloir bien accorder à M. Le François la survivance du bureau de loterie à Versailles, dont ma nièce, Caroline Heurtin, est pourvue. M. Thabaud, administrateur, me répondit que c'était une règle et un usage invariable dans l'administration de ne jamais accorder de survivance, mais que, si elle y consentait, l'administration ferait passer son bureau à... (*illisible*). Elle n'a pas voulu y consentir.

Signé une forte apostille à son mémoire à M. le comte de Blacas, ministre de la Maison du Roi, ou à M. l'abbé de Montesquiou, ministre de l'Intérieur, pour avoir une place dans la direction de la magnifique terre de Navarre en Normandie, avec ses belles eaux, ses domaines et ses forêts. Peu de jours après,

Mme Le François vint me dire que toutes les places dépendantes de cette belle et immense terre de Navarre étaient exclusivement destinées aux malheureux et pauvres émigrés qui s'étaient sacrifiés pour le Roi, et que n'ayant plus rien à espérer de ce côté-là, elle me priait d'apostiller son mémoire à Mgr Dambray, chancelier de France, pour en obtenir un greffe en faveur de son mari.

Aout. — 20. *Dimanche.* Quatorzième dimanche après la Pentecôte. Été en famille à la grand'messe, à Saint-Louis, notre paroisse; moi, entre mes deux nièces, Adèle et Amélie...

Dîné en famille, à la maison. Nous étions à table : moi, ma sœur, Niso, Adèle, Amélie, leur père, mon neveu George, M. Soldini.

21. *Lundi.* Dîné en famille : moi, ma sœur, Niso, Adèle, Amélie.

22. *Mardi.* Dîné en famille, à l'ordinaire. Jour de ma naissance.

23. *Mercredi.* Jour de mon baptême. Dîné en famille, à l'ordinaire.

24. *Jeudi. Idem.*

25. *Vendredi.* Fête de Saint-Louis. Dîné en famille, à l'ordinaire. George, mon neveu, est arrivé de Paris; Euphrosine est arrivée aussi.

26. *Samedi.* Dîné en famille à la maison. Ducis, le peintre, est arrivé le soir. J'ai reçu, par une ordonnance, une lettre de M. de Humboldt.

27. *Dimanche.* Dîné en famille à la maison. Nous étions à table : moi, ma sœur, ma nièce, femme de George, ses deux filles, Adèle et Amélie, M. Soldini, mon neveu, le peintre, Euphrosine, sa femme.

Nota. — C'est le 22 de ce mois, jour de ma naissance, que j'ai [été] avec ma nièce Niso chez le commandant actuel des troupes prussiennes à Versailles, pour lui montrer la lettre honorable de S. E. le comte Bülow, à l'effet de m'exempter de loger et de nourrir des Prussiens. Il l'a fait lire et aussitôt m'a remis un écrit de sa main pour le porter au maire de Versailles, moyennant quoi mon exemption de Prussiens ne serait plus interrompue. Ma nièce a porté l'écrit du commandant, et M. de Jouvencel, notre maire, m'a fait dire que nous n'aurions plus de Prussiens.

28. *Lundi.* Dîné en famille, à la maison. Nous étions à table : moi, ma sœur, Niso, ses deux filles, Adèle et Amelie, Ducis le peintre, Euphrosine Talma, sa femme, et Nepveu l'architecte, frère de Nepveu, mon libraire...

29. *Mardi.* Dîné en famille. Nous étions à table : moi, ma sœur, Niso, Adèle et Amélie, ses deux filles ; Ducis, le peintre, Euphrosine Talma, sa femme, M. Ocnef, jeune homme russe, jeune poète, aide de camp de l'empereur de Russie Alexandre. M. Ocnef retourne à Paris avec mon neveu, le peintre, et avec sa femme.

30. *Mercredi.* Dîné en famille et à la maison. Nous étions à table : moi, ma sœur, Niso, Adèle et Amélie.

31. *Jeudi. Idem.*

Septembre. — 1. *Vendredi.* M. l'abbé Prat est venu dans la matinée. Il m'a fortifié et édifié par ses saints discours ; il m'a confessé, absous et autorisé à recevoir demain matin à Saint-Louis, ma paroisse, la sainte communion.

Dîné en famille, à l'ordinaire...

2. *Samedi.* Eté à l'église ; j'y ai entendu la messe que disait, avant celle de neuf heures, M. Hénault, premier vicaire de notre paroisse, de la main duquel j'ai reçu la sainte communion.

Dîné en famille.

3. *Dimanche.* Dîné en famille. Nous étions à table : moi, ma sœur, Niso, Adèle, Amélie, mon neveu George, leur père, Soldini, Campenon, M. Loison qu'il a amené, Mme Auger.

Mme Auger, Campenon et M. Loison sont partis ensemble pour Paris.

4. *Lundi.* Dîné en famille, à l'ordinaire, nous cinq.

5. *Mardi. Idem*, et, de plus, Mme Victoire, cousine germaine de Mme Hauguet.

6. *Mercredi.* Dîné en famille à la maison.

PARIS

7. *Jeudi.* Fait tous ensemble un voyage de Versailles à Paris. Partis à midi, nous étions dans une grande voiture louée chez (le nom est resté en blanc) : moi, ma sœur, Niso, Adèle et Amélie, d'Heppe, Madelon et Coco, son serin. La voiture m'a débarqué, vers trois heures, chez Campenon, rue Duphot, n° 17, où

j'ai dîné avec M. Loison et Auger, et Mme Auger, et Mlle Rosine Auger, et l'autre fille adoptive, etc.

La voiture a débarqué les six autres personnes et Coco, dans sa petite cage, à la maison rue de Crébillon, n° 3, près de l'Odéon, où la famille a dîné.

Le soir, je suis rentré à la maison sur les dix heures, accompagné dans mon fiacre par d'Heppe, mon domestique. Couché à la maison, à l'ordinaire, dans ma chambre à alcôve.

8. *Vendredi.* Dîné à la maison en famille...

9. *Samedi. Idem*, comme hier.

10. *Dimanche.* Comme hier. Eu de plus à dîner Mme Pierre, mère de Niso.

11. *Lundi.* Dîné en famille...

12. *Mardi.* J'ai dîné, à quatre heures, chez M. Roux, mon receveur, rue Neuve-Saint-Eustache.

En route, été voir mon vieil ami Richard.

De la Tour a dîné avec ma famille.

13. *Mercredi.* Dîné en famille à la maison...

14. *Jeudi.* Dîné en famille à la maison...

15. *Vendredi.* Dîné en famille à la maison... Le matin, M. Magendie, jeune médecin, est venu déjeuner avec moi et George.

16. *Samedi.* Dîné à la maison en famille...

17. *Dimanche.* J'ai dîné chez Talma avec sa sœur Euphrosine, avec Ducis, le peintre, et George, mes neveux. Vu chez lui le très célèbre sculpteur Canova. Nous avons eu à dîner chez Talma, Garat et Mlle Duchamp, son élève. Canova et moi, nous sommes pris la main, nous nous sommes bien regardés, assis l'un près de l'autre sur le même canapé, au bruit d'une société nombreuse et distinguée de grands talents. Garat et Mlle Duchamp ont chanté, pour moi, la romance *Je l'ai chantée*, air de Rousseau, paroles de Deleyre. Garat annonça à haute voix qu'elle allait être chantée pour moi, l'ami de Rousseau.

A Versailles, le mercredi 12 juillet 1815, 3 heures moins un quart (1).

Mon cher Neveu,

Tout Versailles est plein de soldats qui arrivent. Il nous en est tombé six qu'il faut nourrir, abreuver, loger et coucher. Ils ont mis la terreur dans

(1) Une copie de cette lettre se trouve jointe au journal et porte la mention sui-

notre maison. Nous ne savons s'ils y sont pour un ou pour deux jours. Ce droit de conquête est accablant. Mes pauvres femmes, sœur et nièces et mère et grand'mère, sont hors d'elles-mêmes. Si tu connais quelque moyen pour que nous n'ayons plus un semblable assaut, tu feras, mon cher ami, de ton mieux. Mes deux petites-nièces couchent au troisième dans le lit de leur père.

Tu sens, mon cher ami, combien tout ce monde-là est impérieux et dévorant.

Ton vieil oncle,
Jean-François Ducis.

A Monsieur Ducis, peintre, rue Saint-Honoré, théâtre de Franconi, à Paris (au porteur quinze sous si la lettre est rendue à son adresse avant sept heures du soir, ce jourd'hui 12 juillet 1815).

18. *Lundi* [*et jours suivants*]. Dîné en famille à la maison...

22. *Vendredi.* J'ai dîné avec mon neveu George chez Duval, le poète dramatique (1), sa mère, sa femme, ses deux filles, ses deux frères et quelques amis.

23. *Samedi.* Dîné en famille, à la maison, avec nos convives ordinaires.

24. *Dimanche.* Dîné à l'ordinaire en famille.

25. *Lundi.* J'ai dîné chez Campenon avec Mme Auger, Mme sa fille et Auger.

26. *Mardi.* Dîné à la maison en famille, avec mon ami de la Tour. J'ai déjeûné chez Mme Auger, avec elle, Mme Andresy, sa fille, et avec Auger, son fils.

27. *Mercredi.* Dîné avec Droz, sa femme et sa fille et la famille Michelon; été placé à table : Julie Andrieux à ma gauche, et Mme Droz à ma droite. Eté le jour, avec mon neveu George, rendre visite à Duval, poète, et à sa famille.

28. *Jeudi.* Nous sommes tous partis ensemble [de Paris], nous sommes tous retournés chez nous, rue des Bourdonnois, n° 33, à Versailles, pour y dîner. George, mon neveu, nous a accompagnés à cheval. Nous étions tous, maîtres et domestiques, dans la même voiture. Nous avons tous dîné à Versailles à la maison. Chacun a couché dans sa chambre et dans son lit. George a couché dans sa petite cellule.

J'ai reçu dans mon lit, étant déjà couché, par le cocher d'une petite voiture, un paquet envoyé moyennant douze sols au por-

vante, écrite au crayon : *L'autographe est entre les mains de M. le C. Turpin de Crissé.* Copie et note sont d'une écriture différente de celle de Ducis et sensiblement plus récente.

(1) Alexandre Duval.

teur par mon neveu Ducis, le peintre. Ce paquet renfermait une lettre de M. Alexandre de Humboldt à moi, et mes autres lettres de lui à M..., commandant, après le prince Blücher, de toutes les troupes prussiennes à Versailles, ayant dans cette ville leur quartier général. Il m'a été recommandé par les lettres de M. de Humboldt de faire présenter sa lettre au commandant par la personne en qui j'aurais le plus de confiance.

29. *Vendredi.* J'ai, sur les dix heures du matin, reçu dans ma chambre, au troisième, M. l'abbé Prat, qui m'a entendu en confession et m'a permis de communier demain à la messe, que j'entendrai à Saint-Louis, ma paroisse.

30. *Samedi.* Eté à la messe de M. l'abbé Hénault, premier vicaire de notre paroisse de Saint-Louis. J'y ai reçu la sainte communion de sa main. J'ai entendu ensuite la messe de M. Maillet, chanoine de la cathédrale.

VERSAILLES. — IMP. AUBERT 6, AVENUE DE SCEAUX